



REPUBLIQUE DU TCHAD

**MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ECONOMIE,
DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

PROJET DE SÉCURITÉ DE L'EAU ET DE RÉSILIENCE AU TCHAD (PASER)

**PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES
-PMPP-**

VERSION PROVISOIRE

AVRIL 2026

Table des matières

Table des matières	ii
Liste des tableaux	iii
1. Introduction.....	2
1.1 Contexte et justification du projet	2
1.2. Description du projet	3
2 Objectif du PMPP	5
3. Identification et analyse des parties prenantes.....	6
3.1. Méthodologie.....	6
3.2. Parties affectées	7
3.3. Autres parties intéressées.....	8
3.4. Individus ou groupes défavorisés /vulnérables	9
4. Programme de mobilisation des parties prenantes	10
4.1. Résumé de la participation des parties prenantes à la préparation du projet	10
4.2. Résumé des besoins des parties prenantes du projet et des méthodes, outils et techniques de mobilisation des parties prenantes	75
4.3. Stratégie proposée pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables	77
5. Ressources et responsabilités pour la mise en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes.....	78
5.1. Modalités de mise en œuvre et ressources.....	78
5.2. Canaux de réception des plaintes.....	79
6. Mécanisme de gestion des plaintes.....	79
6.1. Typologie des plaintes	80
6.2. Description du mécanisme de gestion des plaintes.....	81
6.3. Détails du MGP	84
6.4. Mécanisme spécialisé pour les plaintes EAS/HS	86
6.5. Budget estimatif de Mécanisme de Gestion des plaintes	87
7. Plan de suivi et de rapportage du PMPP avec indicateurs	88
8. Rapports aux groupes de parties prenantes.....	89
9. Budget estimatif de mise en œuvre du PMPP	90
10. Equipe technique de mise en œuvre.	93
Conclusion.....	94
Annexes	95

Liste des tableaux

Tableau 1 : Structures rencontrées	6
Tableau 2 : Parties touchées	8
Tableau 3 : Liste des groupes vulnérables ou défavorisés pouvant être touchés par le projet.	9
Tableau 4: Synthèse des consultations publiques menées dans le cadre du présent PMPP ...	12
Tableau 5 : tableau récapitulatif du PMPP	75
Tableau 6: Composition des comités par niveau	81
Tableau 7 : Etapes du mécanisme de gestion des plaintes	83
Tableau 8 : Budget estimatif.....	87
Tableau 9 : Coût estimatif du PMPP	90

Liste des annexes

Annexe 1 : Fiche de plaintes	95
Annexe 2 : Modèle Journal de consultation	95
Annexe 3 : Modèle de tableau relative à la décision finale de gestion de plainte	95
Annexe 4 : Modèle de tableau de Registre des plaintes	95
Annexe 5 : Modèle de tableau de Suivi du traitement de la plainte	96
Annexe 6 : Procès-verbal de consultation publique des services centraux du Ministère de l'Eau	97
Annexe 7 : Liste des personnalités du Ministère de l'Eau et de l'Energie	98
Annexe 8 : Liste des Délégués provinciaux du Ministère de l'Eau et de l'Energie rencontrés lors de la consultation publique.....	99
Annexe 9 : Procès-verbal de consultation publique des services centraux du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable	100
Annexe 10 : Liste des personnalités rencontrées du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable	101
Annexe 11 : Liste des Délégués provinciaux du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable rencontrés lors de la consultation publique	101
Annexe 12 : Procès-Verbal de consultation publique des responsables du Laboratoire National de l'Eau	102
Annexe 13 : Liste des personnalités rencontrées du Laboratoire National de l'Eau	104
Annexe 14 : Liste des chefs traditionnels rencontrés	105
Annexe 15 : Procès-Verbal de consultation publique des membres du Groupement Zouhour Al de la Commune de Djédaa dans le Batha	106
Annexe 16 : Liste des membres du Groupement Zouhour Al de la Commune de Djédaa dans le Batha	107
Annexe 17 : Liste de présence consultation avec le Consortium des ONG" Alhadara et Tout Sain Tout Vert	108
Annexe 18 : Quelques photos des consultations publique	109

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AJDDF ;	AJDDF : Association des Jeunes pour le Développement du Département du Fitri
AJAH	Association des Jeunes du Batha pour l'Assainissement et l'Hygiène
AFD	Agence Française de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque mondiale
CCA	Comité Communal d'Action
CDA	Comité Départemental d'Action
CERC	Composante d'intervention d'urgence conditionnelle
CLP	Comités locaux de plaintes
CNARR	Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés
CPA	Comité Provincial d'Action
CPP	Comité de pilotage du Projet
DAEP	Direction d'Approvisionnement en Eau Potable
DEPSEC	Direction des Études, de la Planification, du Suivi- Evaluation et de la Communication
DHP	Direction de l'Hydraulique Pastorale
DRE	Direction des Ressources en Eau
DSEOH	Direction du Suivi et de l'Exploitation des Ouvrages Hydrauliques
EAS/HS	Exploitation et Abus sexuels/harcèlement sexuel
MGP	Mécanisme de gestion des plaintes
NES	Normes environnementales et sociales
ONASA	Office national de Sécurité Alimentaire
PAP	Personnes Affectées par le Projet
PASER	Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et de Résilience
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PHSST	Plan Hygiène, Santé, Sécurité au Travail
PMPP	Plan de Mobilisation des Parties Prenantes
SFN	Solutions fondées sur la nature
SNE	Société Nationale d'Electricité
STE	Société Tchadienne d'Eau
UCP	Unité de coordination du projet
UE	Union Européenne

1. Introduction

1.1 Contexte et justification du projet

Le Tchad possède d'importantes ressources en eau, mais les secteurs de l'eau et des ressources naturelles font face à des défis majeurs, rendant indispensable une meilleure gestion de l'eau pour améliorer la productivité, la résilience et la création d'emplois. Le Tchad dispose de ressources en eau significatives, notamment de grands bassins fluviaux et des réserves d'eau de surface (lac Tchad de 25,6 milliards de m³) et souterraines (entre 3,5 et 9,5 milliards de m³ par an). Cependant, le pays connaît une pénurie d'eau aiguë due à une distribution inégale des ressources, à des sécheresses fréquentes, au changement climatique et à des infrastructures inadéquates, particulièrement dans les zones rurales. Seule une faible fraction des terres arables (0,6 %) est irriguée, et de nombreuses entreprises (20 %) et communautés sont confrontées à des pénuries d'eau. Ces défis, intensifiés par la dégradation de l'environnement, l'insécurité et les mouvements de population, menacent la productivité et les moyens de subsistance. Une gestion intégrée et efficace de l'eau est essentielle pour améliorer la résilience, réduire la pauvreté et créer des emplois au Tchad.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base au Tchad est une préoccupation majeure ayant un impact significatif sur le développement du pays et le capital humain. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base au Tchad reste un défi de développement majeur, avec des taux de service nettement inférieurs aux moyennes régionales. Seulement 52 % de la population a accès à des services d'eau au moins basiques, et l'assainissement géré en toute sécurité atteint un pic de 13 %. Les disparités urbain-rural sont prononcées : l'accès à l'eau potable en zones urbaines est de 86,3 % contre 56,9 % en zones rurales, et les taux de défécation à l'air libre sont bien plus élevés dans les communautés rurales. De nombreux ménages dépendent de forages et des puits ouverts, une partie substantielle parcourant de longues distances pour obtenir de l'eau. La Vision 2030 et le Plan National de Développement : Tchad connexion 2030 du gouvernement identifie l'eau et l'assainissement comme priorités clés. Les besoins de financement sont élevés car de nombreux villages et centres urbains manquent d'installations d'eau publiques. Un assainissement médiocre et un traitement inadéquat des eaux usées contribuent à la contamination, aux risques d'inondation et aux charges sanitaires et économiques, en particulier parmi les plus pauvres. Aborder ces problèmes est essentiel pour l'adaptation climatique, l'amélioration de la santé publique et le développement durable au Tchad.

Nonobstant les capacités limitées du secteur de l'eau, la gestion de l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales s'améliore au Tchad. Le Tchad a investi dans des infrastructures d'eau potable rurales, notamment des puits, des forages et des systèmes à énergie solaire, mais les problèmes de maintenance ont affecté leur durabilité. Après avoir tiré les leçons d'ateliers régionaux en 2019 et de visites au Sénégal, le pays a adopté une approche de gestion déléguée soutenue par l'Union européenne, étendant les contrats d'affermage à 42 sites. Un audit en 2024 a révélé que 79 % des systèmes affermés étaient opérationnels, contre moins de 50 % pour ceux

gérés par des communautés, fournissant des informations importantes sur la gestion durable des actifs d'eau ruraux.

Le Tchad a eu du mal à réformer ses secteurs de l'eau et de l'électricité en milieu urbain depuis les années 2000, et les efforts d'implication du secteur privé ont échoué. L'eau et l'électricité urbaines au Tchad ont d'abord fonctionné sous la STEE avec des résultats limités. La privatisation en 2000 a échoué en 2004, conduisant à la création de fournisseurs séparés d'eau (STE) et d'électricité (SNE) en 2011. Les tentatives d'amélioration, notamment un contrat avec Aquatech International (2013-2016), n'ont pas été à la hauteur après la fin du soutien de la Banque mondiale. La réforme est depuis au point mort. Pour une réforme efficace de l'eau urbaine, le gouvernement du Tchad doit s'engager en faveur d'une gestion durable, encourager la participation du secteur privé et aborder les opportunités de renforcement des capacités, de communication et d'investissement. Un engagement gouvernemental actif est crucial pour un programme de réforme réussi et durable.

Le Projet de Sécurité de l'Eau et la Résilience au Tchad – (PASER) a été conçu pour renforcer la sécurité de l'eau et la résilience des populations au Tchad.. Pour répondre aux exigences des Normes environnementales et sociales (NES) du Groupe de la Banque mondiale, en particulier celles de la NES no 10 sur la « Mobilisation des Parties prenantes et Information », un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) devrait être préparé.

Le PMPP entend favoriser la participation active de toutes les parties prenantes dans les processus décisionnels, pour favoriser le dialogue, réduire les tensions, protéger les droits de tout un chacun par rapport aux impacts positifs du projet, y compris des minorités et des catégories sociales marginales.

1.2. Description du projet

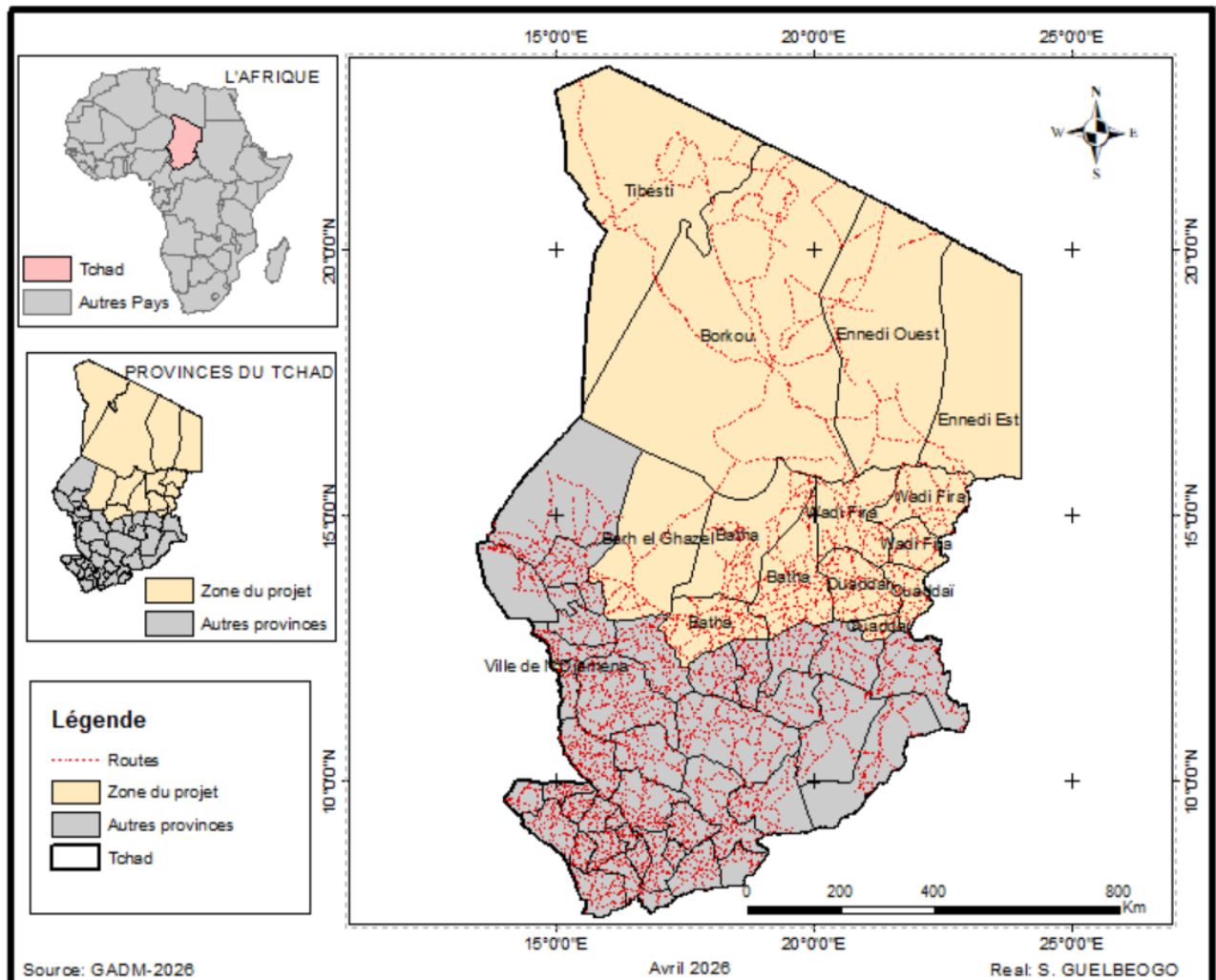
Compte tenu du contexte du pays, caractérisé par une importante variabilité hydrique induite par le climat et la forte dépendance de la population sur les activités liées à l'eau pour ses moyens de subsistance, une approche intégrée est nécessaire pour répondre aux défis de la vulnérabilité du Tchad au changement climatique et à la sécurité de l'eau. Le projet proposé renforcera la résilience aux sécheresses et aux inondations, élargira l'accès aux services d'eau (approvisionnement en eau, assainissement, irrigation, abreuvement du bétail), y compris grâce à un programme d'investissement pour des infrastructures multifonctionnelles de collecte et de stockage des eaux de pluie, et protégera les ressources en eau au niveau des sous-bassins. Il soutiendra les investissements résilients au climat dans l'approvisionnement en eau, l'assainissement, l'irrigation, la conservation, les opérations et les réformes visant à améliorer la performance du secteur, comme l'amélioration de la performance de la STE. En répondant aux préoccupations immédiates liées à l'eau et en renforçant la résilience à long terme, le projet vise à favoriser la stabilité, à réduire les conflits liés à l'eau et à stimuler la croissance économique dans les régions vulnérables.

Pour atteindre ses objectifs, le projet : (i) fournira des services d'eau potable dans les zones urbaines et rurales ciblées ; (ii) construira des latrines dans des espaces publics tels que les écoles et les centres de santé ; (iii) construira des installations multifonctionnelles pour l'irrigation et la mobilisation de

l'eau (par exemple, des seuils d'épandage) ; et (iv) restaurera les bassins versants pour conserver les écosystèmes dépendants de l'eau.

Étant donné que toutes les provinces du Tchad souffrent de déficits en services d'eau et de défis liés à la gestion des ressources naturelles, le projet privilégiera les régions selon les critères suivants : (i) faibles taux d'accès aux services d'eau ; (ii) disponibilité limitée de sources d'eau fiables ; (iii) provinces accueillant des populations déplacées ; (iv) disponibilité d'études techniques (c'est-à-dire des investissements prêts à être lancés) ; (v) provinces les plus touchées par les effets du changement climatique ; (vi) continuité avec les investissements sectoriels antérieurs ; et (vii) alignement sur les priorités gouvernementales. Les provinces sélectionnées sont : Bahr El Gazel, Batha, Borkou, Ennedi Ouest, Ennedi Est, Ouaddaï, Sila, Tibesti et Wadi Fira, ainsi que la ville de N'Djamena. La figure 1 ci-après définit la zone du projet.

Carte 1 : Localisation des zones d'intervention du projet



Le projet est structuré autour de cinq composantes contribuant à la sécurité de l'eau et à la résilience climatique :

Composante 1 : Développement des infrastructures d'eau et d'assainissement

Composante 2 : Solutions fondées sur la nature et résilience en eau

Composante 3 : Gouvernance, réformes et gestion du projet ;

Composante 4 : Composante d'intervention d'urgence conditionnelle (CERC)

2 Objectif du PMPP

L'objectif global du présent Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) est de définir un programme de mobilisation des parties prenantes, notamment en ce qui concerne la publication des informations et les consultations tout au long du cycle du projet.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ Établir une approche systématique de mobilisation des parties prenantes qui permettra aux responsables du projet de bien identifier ces dernières et de nouer et maintenir avec elles, en particulier les parties touchées par le projet, une relation constructive.
- ✓ Prendre en compte les avis, les préoccupations et les recommandations des parties prenantes dans la mise en œuvre des aspects de sauvegarde afin d'assurer la durabilité environnementale et sociale des actions du projet.
- ✓ Évaluer le niveau d'intérêt et d'adhésion des parties prenantes et permettre que leurs opinions soient prises en compte dans la conception du projet.
- ✓ Encourager la mobilisation effective de toutes les parties touchées par le projet pendant toute sa durée de vie autour des questions qui pourraient éventuellement avoir une incidence sur elles et fournir les moyens d'y parvenir.
- ✓ Doter les parties touchées par le projet de moyens leur permettant aisément d'évoquer leurs préoccupations et, si nécessaire, de porter plainte, et aux responsables du projet d'y répondre et de les traiter.
- ✓ Elaborer un plan de consultation des parties prenantes.

3. Identification et analyse des parties prenantes

3.1. Méthodologie

La méthode adoptée repose sur une approche participative, impliquant les acteurs clés intervenant dans les zones du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et la Résilience (PASER). Cette démarche a permis d'intégrer progressivement les retours et les perspectives des différentes parties prenantes.

Les consultations publiques se sont déroulées du 17 mars au 10 avril 2026, impliquant les acteurs du projet ainsi que les structures techniques partenaires. Les acteurs des structures rencontrés sont consignés dans le tableau ci-dessous

Tableau 1 : Structures rencontrées

Catégories	Structures / Acteurs concernés
Structures du projet	L'équipe de préparation du projet PASER
Ministère de l'Eau et de l'Énergie (Services centraux)	Secrétaire Général Adjoint ; DEPSEC ; DHP ; DAEP ; DRE ; DSEOH
Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (Services centraux)	Directeur des Évaluations Environnementales et de la Lutte contre les pollutions et les Nuisances ; Directeur des Forêts et de la Promotion des Filières ; Directeur de la Lutte Contre les Changements climatiques ; Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture ;
Délégations provinciales – Eau et Énergie	Bahr-El-Gazel ; Batha ; Borkou ; Ennedi-Ouest ; Tibesti ; Sila
Délégations provinciales – Environnement	Batha ; Bahr El Gazel ; Borkou ; Ennedi-Ouest ; Wadi Fira ; Ouaddaï, Tibesti, N'Djaména,

Institutions partenaires	CNARR (Adm. Principal + Délégué Ennedi Est) ; HCR (Responsable Énergie/Environnement)
Autorités locales (Maires)	Salal ; Kouba-Olanga ; Djédaa ; Kalaït ; Amchalouba ; Bahaï
Chefferies traditionnelles	Sultan du Fitri ; Chef de Canton Anakaza ; Chef de Canton Gaïda Her ; Chef de Canton Sagarda
ONG nationale	Consortium des Ongs Alhadara et Tout Sain Tout Vert
Organisations de jeunes	ATELMIA ; AJDDF ; Association des jeunes de Kouba-Olanga ; AJAH
Groupements de femmes	Zouhour Al Nour ; HADER

Source : Mission d'élaboration du PMPP, avril 2026

De manière spécifique, la méthodologie pour l'élaboration du PMPP s'est structurée autour de quatre grandes étapes :

- ÷ **Réunion de cadrage** : Elle a réuni l'équipe de la préparation du projet PASER et le consultant. L'objectif était de définir les objectifs de la mission, de se mettre d'accord sur les priorités liées à la préparation du PMPP et de discuter de certains aspects spécifiques de l'étude, notamment (i) les rencontres avec les autorités locales et (ii) l'organisation de consultations publiques dans les localités concernées, en tenant compte des personnes vulnérables.
- ÷ **Recherche et analyse documentaire** : Cette phase a consisté à collecter les informations disponibles à partir des documents relatifs au projet et d'autres ressources pertinentes pour l'étude.
- ÷ **Consultations publiques** : Ces rencontres ont permis d'engager un dialogue avec les populations concernées par le projet, notamment celles de Djédaa dans le Batha, ainsi que les acteurs institutionnels du projet PASER, les autorités locales, les Responsables des ONGs, etc. L'objectif était de recueillir leurs préoccupations, opinions et recommandations pour ajuster le projet aux attentes des bénéficiaires.
- ÷ **Rédaction du rapport** : À partir des données collectées, un PMPP provisoire a été rédigé. Les points essentiels de ce rapport seront présentés lors d'un atelier de restitution.

3.2. Parties affectées

Les parties affectées désignent l'ensemble des individus, groupes ou communautés qui sont directement impactés par le projet, de manière positive ou négative, en raison de ses activités, de ses investissements ou de ses effets induits.

Elles comprennent principalement les communautés locales situées dans les zones d'intervention du projet, ainsi que les membres de ces communautés, notamment les ménages, les femmes, les jeunes, les groupes vulnérables, les réfugiés et les communautés hôtes, ainsi que toute autre catégorie sociale susceptible de subir des impacts directs liés au projet.

Ces impacts peuvent concerner l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement, l'utilisation des ressources naturelles, les moyens de subsistance, les infrastructures ou encore les dynamiques sociales et environnementales locales.

Les acteurs clés touchés sont représentés dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Parties touchées

Composantes	Parties touchées
Composante 1 : Développement des infrastructures d'eau et d'assainissement	-Ministère de l'Eau et de l'Énergie ; - Unité de Gestion du Projet ; - Opérateurs privés de l'eau ; -délégations provinciales de l'Eau et de l'Energie -Entreprises de travaux hydrauliques ; - Bureaux d'études ; - Agences humanitaires (HCR) - Communautés locales urbaines et rurales ; - Réfugiés et communautés hôtes ; -Écoles et centres de santé ; -ONG nationales
Composante 2 : Solutions fondées sur la nature et résilience en eau	-Ministère de l'Environnement ; - Ministère de l'Eau et de l'Énergie ; -Délégations provinciales d'environnement, de la Pêche et de Développement Durable ; -Unité de Gestion du Projet (UGP); -ONG intervenant dans le domaine de l'environnement ; -Autorités locales (Administratives, traditionnelles) ; -Communautés locales (Personnes affectées par le Projet, agriculteurs, éleveurs, réfugiés) ; -Entreprises de restauration écologique ; -Secteur privé (prestataires)
Composante 3 : Gouvernance, réformes et gestion du projet	-Ministère de l'Eau et de l'Énergie ; - STE, LNE, opérateurs ruraux ; - Associations d'usagers de l'eau ; - UGP ; - Autres ministères sectoriels ; - ONG et organisations communautaires ; - Services déconcentrés de l'Agence Nationale de la Météorologie ; -- - Partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, etc.) ; - Spécialistes S&E, environnement et social ; -Prestataires et entreprises ; - Communautés locales
Composante 4 : Composante d'intervention d'urgence conditionnelle (CERC)	- -

Source : Mission d'élaboration du PMPP, avril 2026

3.3. Autres parties intéressées

Conformément à la Norme environnementale et sociale n°10 (NES10), les autres parties intéressées désignent les individus, groupes ou entités qui, sans être nécessairement directement

affectés par les activités du projet, peuvent toutefois être intéressés par celui-ci, influencer sa mise en œuvre ou être influencés indirectement par ses résultats.

Il s'agit notamment des acteurs qui jouent un rôle dans l'environnement institutionnel, social, économique ou technique du projet, et dont l'implication est importante pour assurer sa transparence, sa performance et sa durabilité des interventions

Les principales catégories d'autres parties intéressées sont

✓ **Institutions gouvernementales :**

- Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (tutelle du projet)
- Ministère en charge de l'Agriculture ;
- Ministère de l'Elevage et des Productions Animales ;
- Ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation ;
- Ministère de la Justice et des Droits Humains

✓ **Organisations professionnelles et de la société civile :**

- ONG locales, nationales et internationales intervenant dans les zones du projet ou dont les activités sont en lien avec les objectifs du projet.
- Confessions religieuses

✓ **Partenaires techniques et financiers :**

- Banque Mondiale
- Banque Africaine de Développement (BAD)
- Union Européenne (UE)
- Agence Française de Développement (AFD)
- Autres partenaires techniques et financiers

✓ **Médias et acteurs de communication**

- Médias locaux (radios privées et nationales)
- Presse écrite et audiovisuelle et Plateformes numériques et médias sociaux

3.4. Individus ou groupes défavorisés /vulnérables

Dans le cadre du projet, les individus ou groupes vulnérables désignent les personnes ou catégories sociales qui, en raison de leur situation socio-économique, géographique, physique ou institutionnelle, sont susceptibles de subir davantage les impacts négatifs du projet ou de rencontrer des difficultés accrues pour accéder à ses bénéfices.

Ces groupes peuvent inclure, sans s'y limiter, les catégories présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Liste des groupes vulnérables ou défavorisés pouvant être touchés par le projet.

Composantes	Groupes sociaux vulnérables identifiés	Obstacles
Composante 1 : Développement des infrastructures d'eau et d'assainissement	• Femmes et jeunes, notamment en milieu rural • Personnes vivant avec un handicap • Réfugiés, retournés et déplacés internes	• Accès limité aux formations techniques dans les zones rurales • Faible inclusion des femmes et groupes vulnérables dans les processus décisionnels • Contraintes linguistiques et faible niveau d'alphabétisation

Composantes	Groupes sociaux vulnérables identifiés	Obstacles
	• Populations des zones enclavées ou marginalisées ; • Eleveurs transhumants	• Insuffisance des ressources humaines qualifiées au niveau local
Composante 2 : Solutions fondées sur la nature et résilience en eau	• Ménages vulnérables en zones rurales et périurbaines • Femmes et enfants responsables de la collecte de l'eau • Populations vivant dans des zones à accès limité à l'eau potable • Écoles et centres de santé sous-équipés	• Accès insuffisant aux infrastructures d'eau potable et d'assainissement • Coût élevé des services pour les populations pauvres • Inégalités territoriales dans la couverture des services • Faible maintenance des infrastructures existantes
Composante 3 : Gouvernance, réformes et gestion du projet	• Agriculteurs, éleveurs et pêcheurs vulnérables • Femmes et jeunes impliqués dans les chaînes de valeur • Communautés dépendantes des ressources naturelles • Populations des zones exposées aux chocs climatiques	• Accès limité aux techniques de gestion durable des ressources naturelles • Faible structuration des chaînes de valeur locales • Insuffisance d'appui technique et de financement • Vulnérabilité accrue aux aléas climatiques
Composante 4 : Intervention d'urgence conditionnelle (CERC)	• Populations vulnérables affectées par les crises climatiques • Femmes, enfants et personnes âgées • Communautés isolées ou difficiles d'accès • Acteurs locaux impliqués dans la gestion des risques	• Faible coordination institutionnelle • Insuffisance des capacités locales de gestion des crises • Accès difficile aux zones enclavées • Manque de systèmes efficaces de suivi et d'alerte précoce

Source : Mission d'élaboration du PMPP, avril 2026

Les groupes vulnérables au sein des communautés affectées par le projet seront identifiés et consultés à l'aide de dispositifs adaptés et ciblés, lorsque cela sera nécessaire. Les sections suivantes présentent les méthodes prévues pour assurer la mobilisation des différentes parties prenantes du projet.

4. Programme de mobilisation des parties prenantes

4.1. Résumé de la participation des parties prenantes à la préparation du projet

Dans le cadre de la préparation du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et à la Résilience (PASER), des consultations inclusives ont été menées aux niveaux central et provincial, conformément aux exigences des normes environnementales et sociales. Ces échanges ont permis d'assurer

l'implication des principales parties prenantes dès la phase de conception du projet et de recueillir leurs perceptions, attentes et recommandations.

Au total, 62 personnes ont été consultées, dont 34 hommes (54,8 %) et 28 femmes (45,2 %), traduisant un effort d'inclusion et de participation équilibrée entre les sexes.

Les parties prenantes consultées comprennent les autorités administratives en charge de l'eau au niveau central, les services techniques déconcentrés, les collectivités territoriales, les chefferies traditionnelles, les communautés locales, y compris les groupes vulnérables ainsi que les organisations de la société civile, notamment les associations de femmes et de jeunes et les acteurs du secteur privé.

Les échanges ont fait ressortir plusieurs préoccupations majeures, notamment l'accès équitable aux ressources en eau, la construction et la gestion des infrastructures hydrauliques, des infrastructures d'assainissement, les impacts environnementaux et sociaux potentiels des travaux, ainsi que la nécessité de renforcer la résilience des communautés face aux changements climatiques. Les parties prenantes ont également souligné l'importance d'une communication transparente et continue tout au long du projet.

Parmi les principales recommandations figurent la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes accessible, le renforcement des capacités des acteurs locaux, la participation communautaire, la prise en compte des groupes vulnérables et la promotion de la main d'œuvre locale.

Le tableau ci-dessous récapitule les principales consultations menées :

Tableau 4: Synthèse des consultations publiques menées dans le cadre du présent PMPP

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
01	Services centraux du Ministère de l'Eau et de l'Energie : Secrétaire Général Adjoint, Directeur des Études, de la Planification, du Suivi-Evaluation et de la Communication (DEPSEC), Directeur de l'Hydraulique Pastorale (DHP), Directeur d'Approvisionnement en Eau Potable (DAEP), Directeur des Ressources en Eau (DRE), Directeur du Suivi d'exploitation des ouvrages hydrauliques (DSEOH)	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG.	Ancrage institutionnel fort au Ministère des Finances avec une coordination intersectorielle ; Comité de pilotage du Projet (CPP) : orientation stratégique et supervision multisectorielle ; Appui technique spécialisé (MEE, MEPDD, STE) avec une expertise sectorielle renforcée.	Attentes : Appui institutionnel à la réforme du secteur de l'eau ; Appui à l'élaboration du processus en cours d'actualisation du Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement ; Construction de stations pastorales solaires et de puits pastoraux dans les zones du projet ; Construction de barrages pour mobiliser les eaux de surface (Wadi Fira, Ennedi-Est, Ouaddaï) ; Renforcement du partenariat public-privé ; Appui en moyens roulants aux directions et services techniques impliqués dans le projet. Préoccupations : Conflits fonciers récurrents dans les provinces du Wadi Fira, de l'Ennedi-Est, du Ouaddaï, du Sila, du Borkou et du Tibesti ; Insuffisance de données fiables sur la qualité et la quantité des	Recommandations : Renforcer les capacités des directions techniques et services déconcentrés en suivi-évaluation, dimensionnement des réseaux, conception d'ouvrages hydrauliques et d'assainissement, énergie solaire, collecte et gestion des données, SIG, échantillonnage, diagnostic, passation des marchés et procédures de la Banque mondiale) ; Renforcer les compétences des comités de gestion des points d'eau (entretien,	17/03/2026 à N'Djaména

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
				eaux souterraines surtout dans le Nord du Tchad.	maintenance et gestion financière) ; Impliquer de manière effective les directions techniques et services déconcentrés dans toutes les phases du projet ; Etendre la zone d'intervention à d'autres provinces du Tchad ayant des besoins en eau et assainissement ; Renforcer le suivi des eaux souterraines dans le Nord via des forages et de nouveaux piézomètres pour mieux connaître leur qualité et quantité. Suggestions : Confier la gestion des ouvrages hydrauliques au partenariat public-privé et Mettre en	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					place un mécanisme de gestion des plaintes pour traiter les conflits fonciers.	
02	Délégations provinciales du Ministère de l'Eau et de l'Energie					
	1)Délégation provinciale du Ministère de l'Eau et de l'Energie de Borkou,	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la	Atouts : Fort potentiel en eaux souterraines (nappes phréatiques et artésiennes exploitables) ; Existence de palmeraies et oasis favorables au développement agricole et pastoral ; Expériences antérieures réussies (programme PAEPA SU-	Attentes : Réalisation de systèmes AEP solaires ; Construction de PMH et réseaux le long des corridors ; Développement de l'hydraulique pastorale (stations avec abreuvoirs) ; Réhabilitation et extension des infrastructures existantes ; Mise en place d'un laboratoire d'analyse de l'eau à Faya ; Construction d'ouvrages d'assainissement (latrines, lavage des mains) ; Renforcement des capacités du personnel ; Digitalisation et amélioration du suivi-évaluation ; Intégration du projet dans la politique nationale de l'eau ; Reconnaissance de la délégation comme acteur clé ;	Recommandations : Impliquer la délégation dès la conception du projet ; Assurer la coordination avec la Société Tchadienne d'Eau ; Intégrer la délégation dans le pilotage et le suivi ; Privilégier les forages avec pompes solaires ; Réaliser une cartographie des ressources en eau ; Intégrer systématiquement un volet assainissement ; Former et recruter des techniciens locaux ;	21/03/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		prise en compte du Genre et des VBG	MR financé par la BAD) ; Présence institutionnelle de la Société Tchadienne des Eaux (STE) à Faya ; Connaissance claire du contexte local (enjeux hydriques, sociaux et climatiques) Potentiel élevé pour l'énergie solaire (ensoleillement important)	Accès aux données du projet ; Mise en place de comités de gestion communautaires ; Formation d'artisans réparateurs locaux ; Mise en place de systèmes de cotisation ; Élaboration d'un plan de sortie durable ; Mobilisation de ressources complémentaires ; Création d'un fonds de maintenance ; Attentes en suivi-évaluation : Système de suivi des points d'eau et ouvrages, Production de rapports réguliers et Réalisation d'enquêtes de satisfaction ; Intégration de la résilience climatique ; Protection des nappes et lutte contre l'ensablement ; Promotion de la collecte des eaux de pluie Préoccupations : Enclavement géographique et difficultés logistiques importantes ; Risque de non-durabilité des ouvrages sans bonne gestion ; Mauvaise qualité de l'eau (contamination	Développer les compétences en maintenance ; Créer des comités de gestion de l'eau ; Assurer une participation féminine ($\geq 30\%$) ; Mettre en place un système de suivi avec indicateurs clairs ; Assurer un reporting régulier ; Intégrer un volet VBG dans le projet ; Sécuriser les points d'eau, Identifier et cartographier les personnes vulnérables Suggestions : Développer une approche intégrée eau-énergie-climat ; Promouvoir une planification territoriale adaptée aux zones nomades ; Mettre en place des	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
				bactériologique, salinité, fer) ; Insuffisance de ressources humaines qualifiées ; Manque de moyens logistiques pour la délégation ; Forte exposition aux violences basées sur le genre (VBG), notamment liées à l'accès à l'eau ; Situation critique des groupes vulnérables (femmes, enfants, nomades, personnes âgées, handicapées) ; et Faible fonctionnalité passée des mécanismes de gestion des plaintes	solutions mobiles ou flexibles pour les éleveurs ; Renforcer les partenariats avec ONG et projets existants ; Améliorer la sensibilisation communautaire (hygiène, gestion, VBG) ; Mettre en place des technologies adaptées au milieu désertique ; Renforcer les systèmes locaux de collecte de données (digitalisation) et Développer des stratégies spécifiques pour les oasis isolées	
	2)Délégation provinciale du Ministère de l'Eau et de l'Energie de Bahr-El-Gazel,	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et	<u>Atouts :</u> Disponibilité d'un terrain pour la construction des	Attentes : construction (extension de forages solaires) ; appui institutionnel, clôture de la Délégation ; Réduction des pénuries en saison sèche et de la	Recommandation : Accélérer la réalisation et la réhabilitation des forages et renforcer la maintenance	21/03/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	infrastructures de la délégation ; Réhabilitation et construction de forages hydrauliques	dépendance aux pluies irrégulières Préoccupations : déficit des points d'eau et sécheresse récurrente	Suggestions: Impliquer davantage les comités locaux de gestion.	
	3)Délégation provinciale du Ministère de l'Eau et de l'Energie d'Ennedi-Ouest,	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet,	Atouts : Disponibilité d'un terrain pour la construction des infrastructures de la délégation ;	Attentes : Équipement de la délégation (matériel bureautique, moyens roulants) ; Extension des adductions d'eau potable dans les différents départements. Préoccupations : Risque de construction des ouvrages hydrauliques de	Recommandations : Respecter strictement le cahier des charges et les délais ; Assurer la qualité et la durabilité des infrastructures hydrauliques ; Impliquer pleinement la délégation	23/03/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	Existence d'une main-d'œuvre locale mobilisable (avec besoin de formation)	mauvaise qualité ; et Rareté des eaux souterraines	provinciale à toutes les étapes du projet. Suggestions : Renforcer les concertations entre le personnel du projet, autorités locales et populations ; Mettre en place un mécanisme de suivi régulier et participatif ; Privilégier l'emploi de la main-d'œuvre locale, assurer des formations techniques pour les acteurs locaux	
	4)Délégation provinciale du Ministère de l'Eau et de l'Energie de Batha,	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et	Atouts : Existence d'un mécanisme de gestion des plaintes du projet <i>SWEDD</i> ; Présence d'une délégation provinciale de	Attentes : Renforcement des capacités opérationnelles de la délégation ; Amélioration de l'accès durable à l'eau potable ; Mise à jour des données sur les infrastructures hydrauliques ; Appui technique et financier pour une meilleure gestion des ouvrages ; Intégration de solutions énergétiques durables	Recommandations : Doter la délégation en matériels de travail adéquats ; Former les puisatiers et réparateurs de pompes (PMH) ; Réaliser un inventaire des ouvrages hydrauliques ; Mettre	23/03/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	l'Eau et de l'Energie ; Expérience antérieure avec des projets hydrauliques (10e FED)	(solaire) ; et Meilleure prise en charge des populations vulnérables Préoccupations : Dégradation ou non-fonctionnalité de plusieurs ouvrages hydrauliques ; Existence de violences basées sur le genre (VBG) ; Manque de moyens pour assurer un suivi efficace des activités ; Insuffisance de capacités techniques locales et Manque de données fiables sur l'état réel des infrastructures	en place des comités villageois de gestion d'eau ; Réhabiliter les AEP et PMH du 10e FED ; Fournir des pièces de rechange pour les générateurs ; Sensibiliser les populations à l'hygiène et à la gestion des points d'eau et Développer des ouvrages de rétention des eaux pluviales. Suggestions : Introduire une gestion communautaire renforcée et participative ; Promouvoir l'énergie solaire pour sécuriser l'alimentation en eau ; Mettre en place un système de suivi-	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					évaluation digitalisé des infrastructures ; Intégrer systématiquement les questions de VBG et inclusion sociale dans les activités ; Développer une stratégie de maintenance préventive des ouvrages et Renforcer la coordination entre projets (PASER, SWEED, 10e FED).	
	5)Délégation provinciale du Ministère de l'Eau et de l'Energie de Sila	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations,	Atouts de Sila : zone prioritaire avec besoins humanitaires importants	Attentes de Sila : multiplication des forages et systèmes solaires Préoccupations : forte pression sur les ressources naturelles et infrastructurelles, accès limité à l'eau potable, présence des réfugiés, vulnérabilité élevée	Recommandations de Sila : Accélérer la réalisation de nouveaux forages et systèmes solaires en ciblant prioritairement les zones à forte vulnérabilité ; -Mettre en place une gestion intégrée et équitable des	24/03/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG			ressources en eau pour faire face à la pression accrue (populations hôtes et réfugiés) Renforcer les infrastructures existantes afin d'améliorer leur capacité et leur durabilité Intégrer une approche humanitaire-développement pour répondre simultanément aux besoins des réfugiés et des communautés locales	
	6)Délégation provinciale du Ministère de l'Eau et de l'Energie de Tibesti,	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le	Atouts du Tibesti : -populations favorables au projet, disponibilité des ressources naturelles	Attentes du Tibesti : Respect des aspects environnementaux, Forages profonds et durables, création des emplois, indemnisation juste et équitable en cas d'expropriation foncière	Recommandations du Tibesti : respecter strictement les normes environnementales dans toutes les phases du projet (études, réalisation, exploitation) ;	24/03/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	-l'existence des mécanismes de gestion des plaintes	Préoccupations : difficultés d'accès et contraintes sécuritaires ; -Mariage précoce des jeunes filles ; -Violences physiques sur les femmes	-Réaliser des forages profonds avec des technologies adaptées aux conditions du Tibesti pour garantir leur durabilité, -Mettre en place un mécanisme transparent et équitable d'indemnisation en cas d'expropriation foncière. -Mettre en place un programme intégré de sensibilisation et de protection, en collaboration avec les autorités locales et les leaders communautaires, pour lutter contre le mariage précoce et les violences faites aux femmes, tout en renforçant les mécanismes de	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					prévention, de signalement et de prise en charge des victimes. -Renforcer et opérationnaliser les mécanismes de gestion des plaintes afin d'assurer leur accessibilité, leur efficacité et un traitement rapide et transparent des préoccupations des populations bénéficiaires. Suggestions : Renforcer la collaboration avec les autorités locales et les communautés pour faciliter l'accès et sécuriser les zones d'intervention ; Privilégier l'emploi de la main-d'œuvre	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					locale afin de favoriser l'acceptation du projet et la création d'emplois, Mettre en place un dispositif de suivi environnemental participatif.	
03	Services centraux du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable : Directeur des Evaluations Environnementales et de la Lutte contre les Pollutions et Nuisances, Directeur des Forêt.	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la	Atouts : Amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau ; Renforcement des capacités de l'accès à l'eau potable ; Approche axée sur la résilience climatique ; Renforcement des capacités locales ; Création des emplois ; Impact socio-	Attentes : Respect des normes environnementales et sociales ; Prise en compte effective des impacts environnementaux ; Bonne coordination entre les acteurs impliqués ; Participation réelle des populations locales. Préoccupations : Les risques de pollution liés aux activités du projet ; Faible niveau de formation du personnel du Ministère de l'Environnement ; Fréquence élevée des feux de brousse ; Multiplication anarchique des forages privés menaçant les ressources naturelles.	Recommandations : Mettre en place un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du projet ; exiger des autorisations préalables et études d'impact environnemental ; mettre en place un suivi environnemental rigoureux avec l'implication étroite de la DEELCPN, la Direction de lutte contre le changement climatique à toutes les étapes du projet ;	17/03/2026 à N'Djaména

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	économique positif.		renforcer les capacités de la DEELCPN, la Direction des Forêts, la Direction de la lutte contre le changement climatique à travers des formations en matière d'adaptation au changement climatique, en réalisation des EIES, NIES et le suivi du PGES ; renforcer les capacités techniques des institutions nationales impliquées dans le projet en (gestion de projets, suivi-évaluation, SIG, outils informatiques et bases de données) ; doter la DEELCPN de moyens roulants (véhicule de mission) et de matériels bureautiques ; mettre	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					en place un système de gestion des déchets (tri, collecte, élimination sécurisée des déchets) ; mettre en place un programme de renforcement des capacités institutionnelles (Développer des partenariats avec des institutions spécialisées). Suggestions : Promouvoir des solutions fondées sur la nature (reboisement, protection des bassins versants) ; Sensibiliser les communautés hôtes et Réfugiés sur les effets du changement climatique et les bonnes pratiques	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					d'utilisation de l'eau ; Sensibiliser les communautés hôtes et réfugiés sur les risques de pollution ; Installer des dispositifs simples de contrôle (bacs à déchets, zones de stockage sécurisées) ; Assurer la participation active des femmes et des jeunes dans la gestion des ressources hydriques ; Mettre en place un mécanisme transparent de Gestion des plaintes ; Identifier les groupes vulnérables pour des appuis spécifiques (tarifs sociaux ou subventions).	
04	Délégation provinciale du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du développement Durable					

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
	Délégation provinciale du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du développement Durable du Batha,	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	Disponibilité de ressources naturelles (eau, terres, végétation) pouvant être mieux valorisées de manière durable ; Potentiel pour le développement d'activités génératrices de revenus durables (Agroécologie, Valorisation des produits locaux, Pépinières communautaires) ; Présence d'un élevage constituant un levier	Attentes : Réduction de la forte dépendance des populations aux ressources naturelles (eau, bois-énergie) afin de limiter la dégradation de l'environnement ; Renforcement des capacités des communautés locales en matière de gestion de l'eau ; Amélioration des conditions socio-économiques des ménages, à travers des moyens de subsistance résilients et respectueux des écosystèmes ; Accès équitable à l'eau potable pour les populations et le bétail ; Renforcement du dispositif institutionnel local, notamment pour une meilleure prise en charge des violences basées sur le genre (VBG) ; Amélioration des mécanismes communautaires de gestion des plaintes et de médiation ; Renforcement des capacités techniques des services déconcentrés en matière de	Recommandations : Mettre en place une politique intégrée de gestion durable des ressources naturelles afin de réduire la dépendance au bois-énergie et à l'eau ; Renforcer durablement les capacités des communautés locales en matière de gestion rationnelle de l'eau et de protection de l'environnement ; Promouvoir des programmes de développement économique local favorisant des moyens de subsistance résilients et respectueux des écosystèmes ; Garantir un accès à l'eau potable pour les	25/03/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
			économique important ; Existence (ou possibilité de mise en place) d'infrastructures hydrauliques (forages, puits, adduction d'eau) ; Existence de services techniques déconcentrés, pouvant être renforcés pour la restauration des terres et la gestion environnementale (Existence de structures communautaires locales (comités) pouvant jouer	restauration des terres et de solutions fondées sur la nature ; Prise en compte des nouvelles formes de menaces environnementales, notamment le braconnage motorisé. Suggestions : Promouvoir et diffuser des alternatives durables au bois-énergie (foyers améliorés, charbon écologique) ; Mettre en œuvre des programmes de formation ciblés sur (traitement et la gestion de l'eau) ; Développer des activités génératrices de revenus compatibles avec la protection de l'environnement ; Réaliser et renforcer les infrastructures d'approvisionnement en eau potable pour réduire les inégalités d'accès ; Former et accompagner les comités locaux en gestion des plaintes et en médiation communautaire ;	populations et le bétail à travers des investissements structurants ; Consolider le cadre institutionnel local, notamment pour améliorer la prise en charge des violences basées sur le genre (VBG) ; Mettre en place des mécanismes efficaces de gestion des plaintes et de médiation communautaire afin de prévenir et gérer les conflits ; Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des services déconcentrés en matière de restauration des terres et de solutions fondées sur la nature ; Intégrer dans les politiques locales des mesures	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
			un rôle dans la médiation et la gestion des conflits ; Présence d'un cadre institutionnel local, perfectible mais exploitable pour renforcer la gouvernance (y compris VBG) ; Possibilité de mise en place de dispositifs locaux de surveillance environnementale (brigades, contrôle du braconnage).	Renforcer les capacités opérationnelles des services techniques (mise en place et gestion de pépinières (production de plants) ; Intégrer et déployer des solutions fondées sur la nature pour lutter contre la dégradation des terres ; Mettre en place des mesures de surveillance et de lutte contre le braconnage, en particulier face à l'utilisation de motos.	spécifiques de lutte contre les nouvelles menaces environnementales, notamment le braconnage motorisé. Suggestions : Diffuser à grande échelle des alternatives au bois-énergie (Foyers améliorés, Charbon écologique) ; Organiser des formations pratiques sur (Le traitement et la gestion de l'eau, les bonnes pratiques environnementales) Mettre en place des activités génératrices de revenus (AGR) , (Agroécologie, Pépinières communautaires ; Valorisation des	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					produits locaux) ; Construire et réhabiliter des infrastructures hydrauliques (Forages, Puits modernes , Systèmes d'adduction d'eau, Former et structurer les comités locaux : Gestion des plaintes et Médiation et prévention des conflits) ; Appuyer techniquement les services locaux : Création et gestion de pépinières , Déployer des solutions fondées sur la nature (Reboisement, Régénération naturelle assistée, Mettre en place des dispositifs de surveillance environnementale (Brigades locales,	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					Sensibilisation contre le braconnage, Contrôle des activités illégales motorisées)	
	1) Délégation provinciale de l'Environnement, de la Pêche et du développement Durable du Bahr El Gazel	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la	Atouts : Présence de sols fertiles dans les ouadis ; Position géographique stratégique entre le Sahara et le Sahel ; Existence de ressources naturelles exploitables malgré les contraintes	Attentes : Impacts positifs du projet à travers un changement de comportements ; Sensibilisation des populations à la gestion durable des ressources naturelles ; Promotion de la cohésion sociale et réduction de la ségrégation intercommunautaire ; Facilitation de l'accès à la terre avec l'appui des chefs traditionnels. Préoccupations : Effets du changement climatique ; Dégradation des ressources naturelles (feux de brousse, carbonisation, surpâturage) ; Conflits intercommunautaires liés aux ressources naturelles ; Ségrégation entre communautés ;	Recommandations : Mettre en œuvre des programmes structurés de sensibilisation et d'éducation environnementale pour encourager des changements de comportements durables ; Développer des actions concrètes de gestion durable des ressources naturelles (lutte contre les feux de brousse, régulation du surpâturage, reboisement) ; Renforcer les mécanismes de prévention et de	25/03/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		prise en compte du Genre et des VBG		Insécurité alimentaire et Difficulté d'accès à la terre ; Population fortement vulnérable face aux effets du changement climatique ; Vulnérabilité liée à l'insécurité alimentaire ; Pression sur les ressources naturelles ; Contexte socio-économique fragile	gestion des conflits liés aux ressources naturelles ; Promouvoir des cadres de dialogue intercommunautaire pour favoriser la cohésion sociale et réduire la ségrégation ; Travailler en étroite collaboration avec les chefs traditionnels pour améliorer l'accès équitable à la terre ; Mettre en place des mesures d'adaptation au changement climatique (techniques agricoles résilientes, gestion de l'eau) ; Développer des programmes de sécurité alimentaire adaptés aux réalités locales ; Intégrer une approche inclusive	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					ciblant les groupes vulnérables dans toutes les interventions ; Renforcer les capacités des acteurs locaux pour assurer la pérennité des actions du projet	
	3) Délégation provinciale de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable de Wadi Fira	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le	Grandes superficies de terres cultivables ; Zones favorables à l'élevage avec de vastes aires de pâturage ; la Diversité des activités économiques (Agriculture, Élevage, Commerce, Artisanat) ;	Attentes : Amélioration de l'accès à l'eau potable ; Amélioration des conditions de production agricole et pastorale ; Réduction de la pauvreté liée aux effets du changement climatique ; Renforcement du rôle économique des femmes ; Amélioration de la sécurité dans la province ; Mise en place de mécanismes efficaces de gestion des plaintes ; Meilleure prise en charge des populations vulnérables (femmes, jeunes, réfugiés)	Recommandations : Fournir de l'eau potable à la population ; Restaurer les sols dégradés ; Valoriser les eaux de ruissellement pour l'agriculture et l'élevage ; Appuyer les organisations paysannes, surtout féminines ; Renforcer les capacités par des formations dans les secteurs de production ; Soutenir	26/03/2026 /en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	Population active dans l'économie rurale, notamment les femmes et les jeunes ; Présence de plusieurs groupes cibles dynamiques (Agriculteurs, éleveurs, commerçants, artisans, Réfugiés)	Préoccupations environnementales : Rareté des pluies ; Dégradation des sols ; Désertification accélérée ; Insuffisance d'eau potable ; Mauvaise gestion du bois de chauffe. Préoccupations Socio-économiques : Pauvreté croissante ; Manque de capital de production ; Baisse de la production agricole et pastorale. Préoccupations Sécuritaires : Insécurité liée aux conflits et à la circulation des armes. Préoccupations Sociales (violences basées sur le genre) : Mutilations génitales féminines ; viol (notamment dans les zones de réfugiés) ; Violences conjugales ; Mariages précoces ; Harcèlement sexuel en milieu scolaire ; Charge excessive des femmes (transport de l'eau). Préoccupations Institutionnelles : Absence	les services sociaux de base ; Impliquer les leaders communautaires, les autorités religieuses et traditionnelles, l'administration locale et les autorités décentralisées ; Renforcer les mécanismes de gestion des plaintes ; et Promouvoir la lutte contre les violences basées sur le genre. Suggestions : Mettre en place des systèmes locaux de gestion des plaintes dans toute la province ; Étendre les initiatives existantes (comme celles des ONG et projets pilotes) ; Développer des programmes spécifiques pour les	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
				générale de mécanisme de gestion des plaintes ; Faible présence des organisations de défense des droits humains ; Obstacles religieux et traditionnels à la dénonciation des violences	femmes (autonomisation, protection), les jeunes (emploi), les réfugiés (intégration) ; Promouvoir des alternatives au bois de chauffe (énergies durables, charbons écologiques) ; Renforcer les campagnes de sensibilisation sur les violences basées sur le genre, la gestion durable des ressources naturelles ; Améliorer l'accès aux financements pour les producteurs	
	4) Délégation provinciale de l'Environnement, de la Pêche et du développement Durable du Borkou	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et	Existence d'une économie locale structurée autour de la	Amélioration des infrastructures (Bureaux, logements administratifs de la Délégation) ; Renforcement des capacités du personnel qualifié ; Soutien dans la lutte contre la désertification ;	Mettre en œuvre un programme intégré de gestion durable des ressources en eau à Faya, fondé sur une approche de Gestion	26/03/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	production des dattes ; Présence de palmeraies constituant une richesse économique importante ; Existence de terres cultivables ; Volonté locale manifeste pour le développement	Valorisation de la production de dattes ; Appui en équipements et moyens logistiques Préoccupations : Insuffisance d'infrastructures d'accueil adéquates (bureaux administratifs et de logements de fonction) ; Faible niveau de formation du personnel ; Insuffisance de personnel qualifié pour répondre aux besoins de la province ; Menace environnementale majeure caractérisée par l'ensablement progressif des édifices publics, des terres cultivables et la dégradation des palmeraies (Répercussions négatives directes sur l'économie locale, en particulier sur les activités agricoles et la production de dattes) ; Insuffisance des moyens matériels et logistiques	Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), comprenant : (i) la réalisation d'études hydrogéologiques approfondies pour une meilleure connaissance des nappes ; (ii) le développement et la réhabilitation d'infrastructures hydrauliques (forages, puits modernes, systèmes d'adduction d'eau potable) ; (iii) la mise en place de systèmes de mobilisation, de stockage et de recharge des eaux (ouvrages de collecte des eaux de ruissellement, bassins de rétention) ; (iv) le	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
				nécessaires au bon fonctionnement des services.	renforcement des capacités des acteurs locaux en gestion, maintenance et gouvernance des services d'eau ; (v) l'instauration de mécanismes durables de gestion communautaire et de financement de l'eau ; et (vi) l'intégration de solutions résilientes au changement climatique afin d'assurer un accès équitable et durable à l'eau pour les usages domestiques, pastoraux et agricoles ; Mettre en œuvre un programme intégré d'assainissement durable à Faya, comprenant : (i) la réalisation d'un	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					diagnostic territorial des systèmes d'assainissement (eaux usées et déchets solides) ; (ii) la construction et la réhabilitation d'infrastructures d'assainissement adaptées au contexte sahélien (latrines améliorées, systèmes de drainage des eaux pluviales, stations de traitement décentralisées) ; (iii) la mise en place de dispositifs efficaces de gestion des déchets solides (collecte, tri, valorisation et élimination contrôlée) ; (iv) la promotion de l'hygiène et du changement de comportement à	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					travers des campagnes de sensibilisation communautaire ; (v) le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des acteurs locaux pour la gestion, l'exploitation et la maintenance des ouvrages ; (vi) l'instauration de mécanismes durables de financement et de gestion participative ; et (vii) l'intégration de solutions résilientes au changement climatique afin de réduire les risques sanitaires et environnementaux et d'améliorer durablement le cadre de vie des populations ; Mettre en place un programme de lutte	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					contre l'ensablement et la désertification ; Élaborer un plan d'aménagement et de valorisation des palmeraies ; Renforcer les capacités institutionnelles (ressources humaines et infrastructures) ; Investir dans le développement agricole et forestier ; Soutenir durablement l'économie basée sur les dattes en appuyant les activités génératrices des femmes et des jeunes. Suggestions : Création d'une pépinière centrale pour Produire des plants forestiers, des plants fruitiers pour	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					approvisionner les six départements ; Dotation en Matériel de bureau, Moyens de transport (véhicules, motos) ; Renforcement des capacités du personnel ; construction des infrastructures administratives	
	5)Délégation provinciale de l'Environnement, de la Pêche et du développement Durable du Ennedi-Ouest	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de	Province riche en faune abondante ; la présence des Aires protégées, des Réserves naturelles et culturelles, des Patrimoines mondiaux reconnus par l'UNESCO ; la Superficie	Amélioration des conditions de vie des populations ; Renforcement de la lutte contre la désertification (reboisement) ; Sensibilisation et formation des populations sur la protection de l'environnement, la Restauration de la biodiversité, la Conservation de la faune et des réserves, la gestion des ressources en eau, la lutte contre le braconnage, la coupe abusive des arbres ; la Construction des forages et des barrages d'eau et	Recommandations : Mettre en place un système efficace de gestion des plaintes ; Renforcer les capacités institutionnelles de la délégation ; Développer un partenariat solide avec les autorités locales ; Investir dans la protection durable des ressources naturelles ;	27/03/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	importante : 127 538 km² ; des populations agro-éleveurs	l'implication effective de la délégation dans les activités du projet Préoccupations : le manque de moyens de la délégation ; l'Absence de mécanisme de gestion des plaintes ; l'Inexistence d'institutions ou ONG dédiées à la gestion des plaintes ; le manque de confiance dans le système judiciaire (perçu comme corrompu) ; la Dégradation de l'environnement (braconnage, déforestation)	Appuyer les communautés dans les pratiques agro-pastorales durables. Suggestions (besoins concrets exprimés) : la Dotation de la Délégation en moyens de transport (1 véhicule 4x4, 2 motos, du matériel bureautique, Construction d'un Bureau et logement pour le délégué ; la Réhabilitation du bâtiment de l'inspection forestière de Fada ; et la Création d'un site de pépinière	
	6)Délégation provinciale de l'Environnement, de la Pêche et du	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de	Disponibilité d'un important réservoir de ressources humaines	Assurer un accès durable et équitable à l'eau potable à Abéché ; la réhabilitation et la gestion efficace des infrastructures hydrauliques	Réaliser un schéma directeur d'alimentation en eau potable (AEP) pour Abéché, basé sur des	27/03/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
	développement Durable du Ouaddaï	financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	mobilisables ; Existence de structures de chefferies traditionnelles jusqu'au niveau local ; Présence d'une chaîne de transmission d'information exploitable	(forages, réseaux d'adduction d'eau, systèmes de stockage) ; Disponibilité limitée des nappes souterraines, Mise en place des systèmes d'assainissement ; la rareté de l'eau souterraine peut limiter l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène et contraindre les populations à un usage non durable de l'eau disponible ; Mettre en place des mécanismes durables de gouvernance, de financement et de suivi-évaluation des services d'eau et d'assainissement, l'approvisionnement durable en eau pour tous les usages (domestique, agricole et pastoral).	études hydrogéologiques actualisées, afin d'orienter les investissements prioritaires (implantation de nouveaux forages, extension des réseaux, capacités de stockage) ; Développer et réhabiliter les infrastructures hydrauliques (construction de forages équipés de systèmes modernes (pompes solaires) ; l'extension et la modernisation des réseaux d'adduction d'eau ; la mise en place de châteaux d'eau et systèmes de stockage adaptés à la croissance	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					urbaine ; Mettre en place un système intégré d'assainissement, comprenant : la construction de latrines améliorées, le développement de réseaux de drainage des eaux pluviales pour prévenir les inondations, l'organisation de la collecte, du tri et de la gestion durable des déchets solides (centres de traitement et de valorisation) ; Instaurer des mécanismes efficaces d'exploitation et de maintenance des infrastructures (la création ou le renforcement de comités locaux de	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					gestion de l'eau), la professionnalisation des opérateurs locaux ; Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs locaux à travers des formations continues (gestion, maintenance, gouvernance) ; l'appui aux services techniques déconcentrés et aux collectivités territoriales ; le développement d'outils de gestion et de planification ; Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation communautaire axés sur les bonnes pratiques d'hygiène (lavage des mains,	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					gestion de l'eau à domicile), l'utilisation et l'entretien des infrastructures d'assainissement, la protection des ressources en eau ; Promouvoir une approche inclusive et participative, en impliquant les femmes et les jeunes dans la gestion des services ; les leaders communautaires et religieux dans la sensibilisation ; les organisations de la société civile dans le suivi citoyen ; Mettre en place un mécanisme durable de financement des services , incluant des systèmes de tarification adaptés et	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					socialement équitables, des subventions ciblées pour les ménages vulnérables ; la mobilisation des partenaires techniques et financiers ; Développer un système de suivi-évaluation performant, avec des indicateurs clairs d'accès, de qualité et de durabilité des services ; des outils de collecte et de gestion des données ; des évaluations périodiques pour ajuster les interventions.	
	7) Délégation provinciale de l'Environnement, de la Pêche et du	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de	Région riche en ressources naturelles (or, antimoine, rhodium) ;	Attentes : Amélioration des conditions de vie des populations ; Accès durable à l'eau potable ; Maintien des activités économiques (élevage,	Recommandations : Mettre en place une réglementation stricte de l'orpaillage ; Interdire l'usage des	28/03/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
	développement Durable du Tibesti	financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	Présence de routes de transhumance traditionnelles ; Importance de l'élevage comme pilier économique ; Existence de ressources en eau (nappes phréatiques, points d'eau) malgré leur rareté) ; Paysages naturels et écosystèmes sahariens uniques	exploitation minière encadrée) ; Préservation de l'environnement et des ressources naturelles ; Réduction des conflits entre acteurs (éleveurs et orpailleurs). Préoccupations : Dégradation accélérée des sols et des paysages ; Pollution chimique (mercure, cyanure) due aux activités minières anarchiques et artisanales et ses impacts (Contamination de l'eau, Maladies graves surtout neurologiques et intoxications) ; déversements anarchiques des huiles usées ; Perturbation des couloirs de transhumance ; Raréfaction de l'eau potable ; Avancée de la désertification ; Baisse de la production animale ; Insécurité alimentaire croissante ; Conflits sociaux et tensions locales ; Pauvreté et vulnérabilité accrues ; Risques d'accidents liés aux excavations minières	produits chimiques dangereux ; Réhabiliter les sites miniers dégradés ; Développer des programmes de reboisement ; Lutter activement contre la désertification ; Protéger les couloirs de transhumance ; Renforcer les politiques de gestion durable des ressources Suggestions : Construire des forages et puits modernes surtout la zone de Wour, Yoh, Charda ; Installer des systèmes de traitement de l'eau (mettre en place un laboratoire d'analyse d'eau) ; Sensibiliser les populations à travers l'éducation environnementale ; Impliquer les	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					communautés locales dans la prise de décision ; Promouvoir des pratiques minières plus responsables ; Encourager des alternatives économiques durables ; Doter des moyens roulants à la délégation pour lui permettre de faire de surveillance des activités.	
05	Institutions partenaires : (CNARR : Administrateur principal et Délégué provincial de la CNARR de l'Ennedi est) ; HCR (Responsable Energy environnement)	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions /	Existence d'ONG et d'institutions locales déjà actives dans la mise en œuvre des projets, pouvant être mobilisées comme partenaires respectés ;	Renforcement de la gouvernance et de la coordination (Les ONG et institutions doivent être respectées en tant que partenaires de mise en œuvre et non traitées comme des entités sous tutelle, les communautés (hôtes et réfugiés) doivent être impliquées dans la planification, la prise de décision et la mise en œuvre des projets) ; Amélioration durable de l'accès aux services essentiels	Respecter la ligne de conduite des ONG et institutions en tant que partenaires de mise en œuvre du Projet et non comme des organismes sous tutelle ; Améliorer l'accès durable à l'énergie et à l'eau potable dans les camps de réfugiés en	02/03/2026

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		Recommandation s, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	Volonté politique et institutionnelle d'impliquer les communautés dans la planification et la mise en œuvre, ce qui favorise l'appropriation locale ; Présence des Potentialités pour intégrer des solutions locales et renouvelables (charbon écologique, solaire) ; Infrastructures existantes pouvant être réhabilitées ou renforcées pour	(Accès durable à l'énergie et à l'eau potable, en intégrant des alternatives locales et des solutions renouvelables (charbon écologique, solaire) ; Sécurité de l'eau et de l'assainissement : protection et réhabilitation des sources, qualité de l'eau, systèmes d'assainissement adaptés, promotion de l'hygiène ; Renforcement des capacités techniques et institutionnelles (Renforcement des compétences des agents locaux et des communautés pour gérer, exploiter et maintenir les infrastructures et services) ; Appui aux ONG locales pour leur permettre d'intervenir efficacement (ex. diffusion de cuiseurs solaires) ; Appropriation locale et adaptation aux réalités du terrain (Formulation d'activités pertinentes et adaptées au contexte local pour garantir l'appropriation et la	associant le HCR à la gouvernance, en développant des alternatives locales (charbon écologique, centre de gaz) et en remplaçant l'énergie fossile par le solaire pour les stations de pompage ; Assurer la sécurité de l'eau et de l'assainissement dans les camps et les communautés hôtes, à travers la protection et la réhabilitation des sources d'eau, le contrôle de la qualité de l'eau potable, le développement de systèmes d'assainissement appropriés et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène ; Identifier et	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
			améliorer l'accès à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement ; Présence de personnels locaux et d'ONG pouvant être formés et professionnalisés ; Capacité des ONG locales à diffuser des technologies simples et efficaces (ex. cuiseurs solaires), facilitant la durabilité des projets ; Capacité à intégrer la	faisabilité) ; Intégration de la dimension genre et prévention des violences basées sur le genre (VBG) pour l'insertion sociale ; Suivi et mécanismes de responsabilisation(Adoption et adaptation de mécanismes de gestion des plaintes existants (ex. projet ALBIA) ; Mise en place d'experts par site pour soutenir le suivi technique et la qualité de l'exécution. Préoccupations : Manque de clarté et d'autonomie des partenaires ; Risque que les ONG soient perçues comme subordonnées, limitant leur efficacité et initiative ; Insuffisance de l'accès à l'eau et à l'assainissement (Pénurie d'eau potable, infrastructures inadéquates ou vétustes, mauvaise qualité de l'eau, faible couverture en assainissement) ; Faible implication des communautés (les communautés	accompagner les ONG locales spécialisées dans la fabrication et la diffusion de cuiseurs solaires auprès des réfugiés et des communautés hôtes, afin de réduire la dépendance au bois-énergie et de promouvoir la valorisation du crédit carbone ; Mettre en œuvre un Plan d'Aménagement et de Gestion des Réserves de Faune de la zone du projet ; Accorder aux ONG partenaires la pleine autonomie pour gérer les activités et responsabilités relevant de leur domaine d'intervention selon les objectifs globaux	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
			dimension genre et la prévention des violences basées sur le genre, grâce à des structures locales existantes et des leaders communautaires ; Existence de mécanismes de gestion des plaintes dans des projets similaires (ex. ALBIA), pouvant être adaptés et répliqués.	locales et réfugiées peuvent être peu impliquées ou peu responsabilisées dans la gestion des services, limitant l'appropriation) ; Déficit de capacités techniques et organisationnelles (Agents locaux et ONG locales manquent de formation, de compétences techniques et d'outils pour gérer efficacement les projets ; Risque de non-adaptation des activités au contexte local (les interventions mal adaptées aux réalités locales risquent d'être inefficaces ou peu durables) ; Inclusion sociale et genre insuffisamment intégrées (les questions de genre et de prévention des VBG peuvent être négligées si elles ne sont pas intégrées dès la conception du projet) ; Absence de mécanismes de suivi et de plaintes efficaces (Sans mécanismes fonctionnels de suivi et de gestion des plaintes,	du projet ; Impliquer les communautés (hôtes et réfugiés) dans la planification, la prise de décision et la mise en œuvre des sous-projets qui les concernent, et renforcer leurs capacités (formation, organisation, accès aux ressources) pour qu'elles puissent assumer leurs responsabilités ; Désigner un expert par site afin de renforcer les capacités des agents locaux ; Adapter la formulation des activités aux réalités locales afin de garantir leur pertinence, leur faisabilité et leur appropriation par les	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
				la redevabilité et la qualité de mise en œuvre peuvent être compromises).	communautés bénéficiaires ; Intégrer la dimension genre et la prévention des VBG dans les actions du projet PASER Tchad, pour une meilleure insertion sociale ; et s'appropriier le mécanisme de gestion des plaintes mis en place par les projets similaires tels que ALBIA, en l'adaptant aux réalités des zones d'extension.	
06	Les Maires de communes de : Salal, Kouba-Olanga, Djédah, Kalaït, Bahaï, Amchalouba,	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet,	-Décret N°0298/PR /2024 du 16 août 2024, portant promulgation de la Loi organique N°015/CNT/20	Accès à l'eau potable pour toutes les populations (locales et réfugiées) ; Accès à des services d'assainissement adéquats et à un cadre de vie sain ; Mise en place des infrastructures communales fonctionnelles (bureaux, marchés, éclairage, équipements) ; Accès équitable	Assurer l'approvisionnement en eau potable pour les populations locales et réfugiées, tout en mettant en place un système de tarification sociale permettant aux ménages vulnérables d'accéder à l'eau à des	02/04/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	24 du 31 juillet 2024, déterminant le nombre, les dénominations et les limites territoriales des Collectivités autonomes et le Décret N°0297/PR/2024 du 16 août 2024, portant promulgation de la Loi organique N°014/ CNT /2024 du 30 juillet 2024, portant statuts des Collectivités autonomes. -Existence de la	aux services essentiels, surtout pour les ménages vulnérables ; l'autonomisation économique des femmes ; insertion socio-économique des jeunes à travers des activités génératrices de revenus ; Renforcement de la productivité agricole et pastorale ; Diversification des sources de revenus des populations ; Amélioration de la sécurité alimentaire à travers les systèmes de stockage et de commercialisation ; Construction et réhabilitation des ouvrages hydrauliques et hydroagricoles ; Améliorer Construction d'un ouvrage de franchissement sur l'Oued de Kalaït à l'Ennedi Ouest ; Gestion efficace des déchets et lutter contre les espèces envahissantes ; Renforcement des compétences des acteurs locaux (collectivités, services techniques) ; Implication active des autorités	tarifs préférentiels ; Équiper les nouvelles communes en infrastructures de base (bureaux, éclairage, assainissement, marchés organisés et clôturés, matériel bureautique) ; À la fin du projet, rétrocéder les moyens matériels au bénéfice de la commune concernée ; Désensabler les édifices publics (exemple : École du centre de Kouba-Olanga), leur construire un entrepôt pour l'ONASA et une tribune officielle ; Réaliser une canalisation de Torbol à Kalaït pour l'approvisionnement en eau potable ; construire un radier sur Ouadi Kalaït pour	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
			Foncier disponible (espace pour construire le bureau) ; - Présence de ressources naturelles telles que le vent, l'ensoleillement, les bétails, les eaux, etc. Les responsables communaux adhèrent totalement et pleinement au projet.	communales dans toutes les activités du projet ; Gestion des terres, de l'eau et des ressources naturelles ; Renforcement de la résilience des communautés face aux changements climatiques ; Amélioration de l'accès à l'eau potable pour les populations d'Amchalouba surtout en saison sèche ; Appui au développement des activités maraîchères, en particulier pour les femmes d'Amchalouba ; Renforcement des capacités locales (personnel de la commune de Amchalouba) à travers des formations et Dotation en équipements pour la commune afin de soutenir les activités économiques et sociales ; Amélioration de la scolarisation des jeunes filles.	éviter le désenclavement de la ville pendant la saison pluvieuse, doter la ville d'une benne pour la gestion des déchets et lutter contre l'envahissement du <i>Prosopis juliflora</i> ; Doter la commune de Kariari en bennes pour la collecte des déchets et mettre en place des infrastructures d'assainissement adaptées (latrines, drainage, traitement des eaux usées) ; Traiter les eaux de boisson des populations locales au même titre que les réfugiés ; Mettre en place des mécanismes d'appui financier ciblés pour : (i) les femmes afin de renforcer leur	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					autonomie économique et leur capacité à gérer des activités génératrices de revenus, et (ii) les jeunes pour faciliter l'entrepreneuriat et le développement de petites activités économiques locales (AGR) ; Soutenir l'agriculture à travers la distribution de semences adaptées, l'amélioration de l'irrigation et des outils, tout en diversifiant les sources de revenus et en renforçant la sécurité alimentaire (stocks, stockage, accès aux marchés) ; Préserver l'environnement par la mise en défens de zones, la prévention des feux de brousse, le reboisement,	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					l'agroforesterie et la lutte contre l'érosion et l'ensablement ; Renforcer les capacités locales par des formations en gestion de projets, suivi-évaluation, SIG et gestion des risques climatiques ; Gérer la pression démographique et les migrations grâce à une meilleure planification et à une sensibilisation à l'utilisation durable des terres et de l'eau ; Former et équiper les communes pour renforcer leur résilience face aux chocs climatiques (inondations, sécheresses, etc.) ; Recruter la main-d'œuvre locale pour stimuler l'emploi et favoriser	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					l'appropriation communautaire des projets ; Clôturer le cimetière de Kouba-Olanga par un mur en parpaings afin de mieux le protéger ; Impliquer les responsables communaux dans toutes les étapes du projet ; Développer des programmes d'appui au maraîchage, notamment en faveur des groupements agricoles de Amchalouba ; Réaliser des forages prioritaires pour les zones et ménages les plus vulnérables ; Fournir aux groupements féminins des Semences des Matériels agricoles et Appui technique ;	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					Organiser des sessions de formation pratiques (agriculture, gestion, techniques productives) ; Doter la commune d'équipements de base (agricoles, hydrauliques ou logistiques) ; Encourager l'autonomisation des femmes à travers des activités génératrices de revenus.	
07	Chefferies Traditionnelles : Sultan du Fitri (Yao); Chef de Canton Anakaza (Borkou), Chef de Gaïda Her (Kalaït), Chef de Canton Sagarda (Salal)	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions /	Existence de nappes souterraines exploitables, permettant le développement de forages et de puits pastoraux ; Possibilités de réhabilitation et d'extension	Accès suffisant, à l'eau potable pour les populations et le cheptel ; construction et réhabilitation des infrastructures hydrauliques (forages, puits pastoraux, châteaux d'eau) ; construction des latrines adaptées aux réalités locales ; Implication effective des autorités traditionnelles dans la mise en œuvre du projet, surtout la gestion des ressources, la	Renforcer l'accès à l'eau potable pour toutes les communautés ainsi que les animaux vivant dans la zone du projet grâce à la construction des châteaux d'eau, des puits pastoraux, des forages équipés de solaire et la réhabilitation des	02/04/2026 en ligne

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	des infrastructures hydrauliques existantes (forages, châteaux d'eau) ; Disponibilité de solutions techniques adaptées au contexte (énergie solaire pour le pompage, systèmes de stockage) ; Présence de chefferies traditionnelles reconnues et influentes, capables de jouer un rôle dans la gestion des ressources,	sensibilisation et la médiation sociale ; Mise en place des mécanismes locaux efficaces de gestion des plaintes, la prévention et lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ; la protection des groupes vulnérables, surtout les femmes et les jeunes filles ; bonne gestion des ressources naturelles (agriculture, mines, phytosanitaires). Préoccupations : Insuffisance d'accès à l'eau potable pour les populations et les animaux ; Faible capacité ou dégradation des infrastructures hydrauliques existantes ; Manque d'ouvrages d'assainissement et mauvaises pratiques d'hygiène ; Faible implication des chefferies traditionnelles dans les projets de développement ; Absence des mécanismes de	ouvrages hydrauliques ; promouvoir un assainissement sain et adapté aux réalités locales, à travers la construction d'ouvrages d'assainissement (latrines, systèmes de drainage), sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène, avec l'appui des autorités traditionnelles ; Impliquer les chefferies traditionnelles dans la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), à travers des actions de sensibilisation, de médiation sociale et de protection des groupes	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
			la médiation sociale, la sensibilisation communautaire ; Forte organisation communautaire facilitant la mobilisation et la participation des populations ; Existence de mécanismes traditionnels de gestion des conflits (MGP).	gestion des plaintes accessibles aux communautés ; Persistance des violences basées sur le genre (VBG) ; Dégradation des ressources naturelles due à des pratiques non durables ; faible productivité agricole liée au manque d'eau, de semences de qualité et d'équipements adaptés ; Risques sanitaires liés aux piqûres de scorpions ; Envahissement par des espèces nuisibles tel que <i>Prosopis juliflora</i>	vulnérables, notamment les femmes et les jeunes filles ; Mettre en place et vulgariser un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) accessible, transparent et adapté aux contextes locaux, en s'appuyant sur les structures traditionnelles pour faciliter la remontée et le traitement des doléances des populations ; Promouvoir une gestion durable des ressources naturelles en renforçant le contrôle des bonnes pratiques, l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires et l'encadrement des	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					activités minières, tout en soutenant la diversification des moyens de subsistance (agriculture de contre-saison, formations socio-professionnelles, notamment pour les jeunes) ; Remplacer les clôtures des sites agricoles de Kouba-Olanga, Salal par un mur en parpaings afin de les protéger contre les intrusions animales (dromadaires, chèvres, ânes) ; Améliorer les forages existants ou en réaliser de nouveaux à plus fort débit, en optimisant l'utilisation de l'énergie solaire pour assurer une irrigation durable des cultures maraîchères ;	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					Augmenter la quantité et la qualité des semences distribuées aux producteurs pour garantir une production maraîchère durable et adaptée aux besoins locaux ; Lutter contre les piqûres des scorpions et l'envahissement de la plante <i>Prosopis juliflora</i> à Faya, Fada et Kalaït.	
08	Groupe des jeunes (Président de l'association de la société civile ATELMIA de Djédaa, l'association des jeunes pour le Développement du Département du Fitri (AJDDF), Association des Jeunes de Kouba-Olanga)	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions /	Ancrage communautaire fort des associations locales ; Expérience en sensibilisation et mobilisation sociale (Expertise dans la conduite de campagnes de	Amélioration de l'accès à l'eau potable pour les populations et le cheptel ; Assainissement adéquat à travers la construction de latrines ; l'insertion socio-économique des femmes et des jeunes à travers l'accès au financement, à la formation et à l'entrepreneuriat ; l'inclusion des couches vulnérables dans les actions de développement ; Renforcement des capacités des	Réaliser et réhabiliter des infrastructures hydrauliques, notamment des forages équipés, des puits pastoraux et des châteaux d'eau, afin d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations et le cheptel ; Construire des infrastructures	03/04/2026 en présence 1

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		Recommandation s, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement, la protection de l'environnement ; les VBG, le mariage précoce et la scolarisation des filles ; la Capacité à adapter les messages aux réalités socioculturelles locales.	acteurs locaux (collectivités, services techniques, organisations communautaires) ; lutte contre les pratiques néfastes (braconnage, feux de brousse, coupe abusive) ; Implication effective des associations locales dans la mise en œuvre du projet ; Enjeux sociaux (mariage précoce, déscolarisation des jeunes filles) ; le recrutement de la main-d'œuvre.	d'assainissement adaptées (latrines) et promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène au sein des communautés ; Apporter un appui technique et financier aux producteurs agricoles par l'octroi d'intrants de qualité ; Mettre en place des mécanismes d'appui économique ciblés en faveur des femmes pour renforcer leur autonomisation et leur participation aux activités génératrices de revenus ; Renforcer l'accompagnement des jeunes en facilitant leur accès au financement, à la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat local	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					; Accorder une attention particulière aux couches vulnérables à travers des programmes d'appui spécifiques favorisant leur inclusion sociale et économique ; Renforcer les capacités des acteurs locaux (collectivités, services techniques, organisations communautaires) en matière de gestion de projets, gouvernance, suivi-évaluation et gestion durable des ressources naturelles ; lutter pour la protection de l'environnement (anti braconnage, feux de brousse, coupe abusive, conflits	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					agriculteurs-éleveurs) grâce à la sensibilisation des communautés vivant autour de la zone du projet ; Impliquer activement les associations locales dans la mise en œuvre du projet en leur responsabilisant des volets de sensibilisation sur la lutte anti-braconnage, le mariage précoce, la déscolarisation des jeunes filles, ainsi que l'installation des pare-feux ; Recruter la main-d'œuvre locale.	
09	Association des Jeunes du Batha pour l'Assainissement et l'Hygiène (AJAH),	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et	Atouts : -Fort potentiel agro-pastoral ; -Disponibilité de terres exploitables	Attentes : Le projet vise à améliorer durablement les conditions de vie des populations locales, en particulier en milieu rural, à renforcer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux	Recommandations : Privilégier le recrutement de la main-d'œuvre locale, en accordant une attention particulière	02/04/2026 par courriel

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
		bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	- Jeunesse dynamique pouvant être formée et intégrée ; Présence d'organisations communautaires actives ; la présence des autorités traditionnelles (chefs de canton, chefs de village), des Services administratifs et communaux et Organisations de la société civile	services sociaux de base, à créer des opportunités économiques pour les jeunes et les femmes, et à assurer une participation active des communautés à toutes les phases de sa mise en œuvre. Préoccupations : l'insuffisance des infrastructures sanitaires et éducatives, le faible accès à l'eau potable et à l'assainissement, la vulnérabilité économique accrue en période de sécheresse, ainsi que les risques de mauvaise gouvernance et d'exclusion de certaines communautés ; mariages précoces et forcés ; violences domestiques ; inégalités d'accès aux ressources et opportunités pour les femmes	aux jeunes et aux femmes ; adopter une approche participative et inclusive ; garantir une gestion transparente des ressources ; mettre en œuvre des programmes de sensibilisation en matière d'hygiène, de santé et d'environnement ; renforcer les capacités des organisations locales ; promouvoir l'intégration des jeunes et des femmes dans les activités économiques ; et instaurer un mécanisme de gestion des plaintes structuré, accessible et transparent ; renforcer l'autonomisation des	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					femmes (appuyer les activités génératrices de revenus et l'accès aux ressources économiques pour réduire leur vulnérabilité) ; éduquer et maintenir des filles à l'école : lutter contre les mariages précoces et favoriser l'éducation des filles. Suggestions : Sensibiliser les communautés en organisant des campagnes régulières pour informer les populations sur les VBG, leurs conséquences et les droits des victimes ; Former des acteurs locaux (former les leaders	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
					communautaires, agents de santé et enseignants à la prévention, à l'identification et à la prise en charge des cas de VBG ; mettre en place de mécanismes de plainte sécurisés : créer des canaux confidentiels, accessibles et adaptés (boîtes à plaintes, numéros verts, points focaux) ; impliquer les hommes et les garçons en promouvant des comportements respectueux et l'égalité de genre à travers des dialogues communautaires.	
10	Groupements agricoles féminins s Zouhour Al nour de	La présentation du projet (objectifs et composantes,	Présence de groupements féminins	Accès à l'eau potable (disponibilité de l'eau pour les ménages, activités productives et	Réaliser et réhabiliter des infrastructures hydrauliques (forages,	06/04/2026 à Djédaa

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
	Djédaa (Batha) ; et HADER de Kouba - Olanga (Borkou)	résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	structurés capables de porter des activités génératrices de revenus (AGR) et de contribuer à la mobilisation communautaire ; l'existence d'associations locales engagées dans la sensibilisation à l'hygiène, à l'assainissement et à la protection sociale ; l'existence d'activités agricoles et d'élevage pouvant être renforcées grâce à l'accès	le bétail, avec un impact direct sur la réduction de la pénibilité pour les femmes) ; assainissement (Construction de latrines pour améliorer l'hygiène et réduire les maladies, notamment chez les enfants et les personnes âgées) ; appui à la production agricole (accès aux intrants, à l'irrigation et aux techniques agricoles améliorées pour accroître la productivité) ; autonomisation des femmes (développement des AGR, accès au financement et intégration aux marchés locaux) ; insertion socio-économique des jeunes (formations professionnelles, appui à l'entrepreneuriat et accès au financement) ; renforcement des capacités locales (formation en gestion, maintenance des infrastructures et pratiques d'hygiène) ; présence de proximité du projet (mise en place d'une antenne locale pour un accompagnement technique continu).	puits modernes, châteaux d'eau) ; Mettre en place des infrastructures d'assainissement (latrines familiales et communautaires) ; Renforcer l'appui aux groupements agricoles féminins (intrants, irrigation, formation) ; Développer des mécanismes d'accès au financement pour les femmes et les jeunes ; Mettre en œuvre des programmes spécifiques pour les groupes vulnérables ; Renforcer les capacités des acteurs locaux en gestion et maintenance ; Promouvoir la participation des femmes dans la gouvernance du projet.	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
			à l'eau et aux intrants et l'engagement des femmes à participer activement aux activités du projet.	Préoccupations : Insuffisance de mécanismes de gestion des plaintes (MGP). En effet, l'absence de dispositif accessible et efficace pourrait limiter la prise en compte des doléances des femmes et des groupes vulnérables, avec des risques d'exclusion, de discrimination ou de conflits.	Suggestions : pour améliorer l'efficacité du projet, les femmes suggèrent la mise en place d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) inclusif, accessible et transparent ; l'affectation d'un expert technique local pour accompagner les groupements féminins la création d'une antenne locale du projet pour un suivi rapproché ; le renforcement de la sensibilisation communautaire sur l'hygiène et l'assainissement et l'amélioration de l'accès aux marchés pour les produits issus des AGR.	

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
11	Consortium des ONG (Alhadara et Tout Sain Tout Vert) intervenant activement dans la province de Batha.	La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG	Disponibilité de ressources en eau ; même temporaires (mares, ouadis, nappes) ; Forte dépendance des populations à l'eau ; Existence de savoirs locaux ; Organisation communautaire (chefferies, comités locaux) ; Complémentarité agriculture-élevage ; Potentiel de réduction des conflits ; Expériences passées de projets ; Vulnérabilité	Amélioration durable de l'accès à l'eau potable ; Renforcement de la résilience des ménages ; Approche intégrée Eau-Hygiène-Assainissement (EAH/WASH) ; Participation active des communautés ; Renforcement de la gouvernance locale ; Prise en compte du changement climatique ; Inclusion sociale (femmes, jeunes, groupes vulnérables) Préoccupations de l'ONG : Manque de durabilité des infrastructures hydrauliques ; Inégalités d'accès à l'eau, notamment pour les groupes vulnérables ; Faible participation communautaire et manque d'appropriation ; Problèmes de gouvernance et de transparence ; Surexploitation des ressources en eau et impacts climatiques ; Faible intégration du genre et des VBG ; Insuffisance de l'approche hygiène et assainissement ; Faiblesses du suivi-évaluation ;	Renforcer l'accès équitable et durable à l'eau ; Intégrer systématiquement l'approche EAH (WASH) ; Adopter une approche participative et communautaire ; Intégrer la résilience climatique ; Améliorer la gouvernance et la coordination des acteurs ; Renforcer les capacités locales (formation, gestion) ; Mettre en place des mécanismes de financement durable ; Intégrer le genre et la protection sociale ; Mettre en place un système de suivi-évaluation robuste ; Relier l'eau aux moyens de subsistance (AGRs, agriculture, élevage) ; Mettre en	16 /04/2026 en présence 1

N°	Acteurs/Personnes ressources	Points discutés	Atouts dans le cadre du projet	Attentes exprimées et Préoccupations soulevées par les personnes rencontrées	Suggestions et / Recommandations formulées par les personnes rencontrées	Date et lieu des consultations
			climatique reconnue	Risques de conflits liés à l'eau ; Faible lien avec les moyens de subsistance ; Dépendance aux financements extérieurs	place un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) accessible, inclusif et sécurisé ;	

Source : Mission d'élaboration du PMPP, avril 2026

4.2. Résumé des besoins des parties prenantes du projet et des méthodes, outils et techniques de mobilisation des parties prenantes

Le plan de mobilisation des parties prenantes ci-dessous décrit le processus et les méthodes de mobilisation, y compris l'enchaînement des actions à mener, les sujets de consultation et les parties prenantes ciblées. La Banque mondiale et l'Emprunteur ne tolèrent pas les représailles et les mesures de rétorsion à l'encontre des parties prenantes aux projets qui partagent leurs points de vue sur les projets financés par l'institution. Le tableau ci-dessous fait un récapitulatif des différentes étapes du PMPP en lien avec les parties prenantes visées.

Tableau 5 : tableau récapitulatif du PMPP

Étape du projet	Parties prenantes visées	Objet de la consultation/du message	Méthode utilisée	Responsabilité	Fréquence/ dates
Préparation	Grand public, MEPDD, institutions gouvernementales, Autorités locales, services déconcentrés de l'Etat, Collectivités territoriales décentralisées	Présenter le projet et recevoir des commentaires sur ses activités, identifier les besoins et préoccupations	Consultations publiques, réunions formelles, focus groupes	Comité de préparation du Projet PASER Tchad	Mensuelle
Préparation	Représentants des groupements des Femmes, Associations locales des jeunes des localités de la zone du projet	Présenter les opportunités du projet et recueillir leurs préoccupations, besoins en formation et en financement	Ateliers, consultations ciblées, réunions avec des experts	Comité de préparation du Projet PASER Tchad, partenaires privés	Trimestrielle
Préparation	Populations locales, Agriculteurs, Eleveurs, pêcheurs, Réfugiés, retournés, déplacés	Identifier les attentes des populations, leurs besoins en termes de ressources naturelles, et l'impact potentiel du projet	Enquêtes de terrain, réunions communautaires, focus groupes	Comité de préparation du Projet PASER Tchad, ONG et institutions partenaires	Mensuel
Mise en œuvre	Toutes les parties prenantes	Suivre l'avancement du projet, recueillir des retours sur l'efficacité des	Ateliers de suivi, réunions de coordination, consultations continues	Comité de préparation du Projet Sahel PASER Tchad	Trimestrielle

Étape du projet	Parties prenantes visées	Objet de la consultation/du message	Méthode utilisée	Responsabilité	Fréquence/ dates
		actions mises en place			
Mise en œuvre	Bénéficiaires directs	Vérifier si les objectifs du projet répondent aux besoins des bénéficiaires, ajuster les interventions en conséquence	Rencontres sur le terrain, visites de terrain, entretiens individuels	Comité de préparation du Projet Sahel PASER Tchad, spécialistes du terrain des partenaires de mise en œuvre	Semestriel
Mise en œuvre	Groupes vulnérables	Évaluer les impacts spécifiques sur les groupes vulnérables, collecter des informations pour des ajustements	Focus groupes, entretiens directs, observations sur le terrain	Spécialistes sociaux, ONG et institutions partenaires	Trimestriel 1
Tout au long du projet	Toutes les parties prenantes	Permettre la gestion des plaintes et des préoccupations pendant la mise en œuvre	Mise en place d'un comité de gestion des plaintes, plateformes en ligne, consultations	Comité de gestion des plaintes, Comité de préparation du Projet Sahel PASER Tchad	Permanent
Clôture	Toutes les parties prenantes	Évaluer les résultats du projet, partager les leçons apprises et les bonnes pratiques	Ateliers de clôture, réunions d'évaluation	Comité de préparation du Projet Sahel PASER Tchad, ONG et institutions partenaires impliquées	Fin de projet

Source : Mission d'élaboration du PMPP, avril 2026

4.3.Stratégie proposée pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables

Le projet recueillera les avis des groupes vulnérables ou défavorisés identifiés (femmes entrepreneuses, jeunes startups, populations rurales, travailleurs du secteur informel, personnes en situation de handicap, minorités ethniques) en utilisant les approches suivantes :

Méthodes de consultation adaptées :

- **Pour les populations rurales et le secteur informel :**
 - Communication directe avec des points focaux locaux
 - Utilisation des langues locales et de services d'interprétation
 - Consultations par le biais des chefferies traditionnelles et des leaders communautaires
 - Réunions organisées dans les lieux habituels de rassemblement communautaire
- **Pour les réfugiés vivant dans les camps et villages hôtes**
 - Collaboration étroite avec les structures de gestion des camps et les organisations humanitaires présentes
 - Implication des comités de réfugiés et des représentants des communautés hôtes
 - Organisation de consultations séparées si nécessaire (réfugiés / communautés hôtes) afin de garantir une libre expression
 - Utilisation de langues adaptées aux réfugiés et recours à des interprètes communautaires
 - Prise en compte des dynamiques de cohabitation et des tensions potentielles entre réfugiés et populations hôtes
 - Organisation de réunions dans des espaces sûrs, accessibles et neutres
 - Intégration des réfugiés dans les mécanismes participatifs du projet (comités de gestion, suivi communautaire)
 - Coordination avec les acteurs de protection pour assurer une approche sensible aux risques (protection, VBG, sécurité)
- **Pour les personnes en situation de handicap :**
 - Garantir l'accessibilité physique des lieux de consultation
 - Adapter les supports de communication (braille, langue des signes)
 - Collaboration avec des associations de personnes handicapées.
- **Pour les femmes :**
 - Organiser des entretiens guidés et des discussions de groupe avec des femmes ;
 - Organiser des rencontres permettant aux femmes d'exprimer librement leurs points de vue.
 - Échanger sur leurs responsabilités au sein de la communauté et les associer à la conception des actions du projet.
 - Organiser des ateliers participatifs et des sessions de formations sur les droits des femmes, l'engagement citoyen et l'égalité de genre.
 - Prévoir des sessions dédiées exclusivement aux femmes, dirigées par une facilitatrice, afin d'assurer un environnement sûr et favorable à leur participation.
 -

Mesures pour surmonter les obstacles à la participation :

- Prise en charge des frais : Prévoyance du transport, de l'hébergement et des repas pour les participants devant se déplacer
- Flexibilité dans le temps : Choix des horaires et des dates des réunions en concertation avec les parties prenantes
- Adaptation linguistique : Communication en français, arabe et langues locales
- Accessibilité géographique : Organisation de consultations dans les zones isolées
- Sensibilisation culturelle : Respect des coutumes et traditions locales
- Renforcement des capacités du personnel : formation sur l'inclusion, le genre, le handicap, la Sensibilisation et la protection de l'équipe du projet aux besoins spécifiques des groupes vulnérables
- Partenariats stratégiques : Collaboration avec les leaders communautaires, les organisations de la société civile et les ONG pour faciliter l'identification et la prise en compte des groupes vulnérables.

5. Ressources et responsabilités pour la mise en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes

5.1.Modalités de mise en œuvre et ressources

✓ Responsabilité générale

La responsabilité globale de la mise en œuvre du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) incombe au Comité de préparation du projet PASER-Tchad. À ce titre, il assure :

- la supervision stratégique des activités de mobilisation,
- la validation des plans et outils de consultation,
- le suivi global de la participation des parties prenantes.

Les modalités de mise en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes au titre du projet sont les suivantes :

Structure organisationnelle :

- Coordination générale : Unité de mise en œuvre du Projet sous la tutelle du ministère en charge des finances
- Spécialistes techniques : Spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale de l'Unité de mise en œuvre du projet ;
- Points focaux locaux : Représentants dans les zones d'intervention
- Partenaires d'exécution : institutions spécialisées (HCR, CNARR), ONG partenaires et locales, organisations de la société civile.

Mécanismes de coordination :

- Comité technique de préparation et de mise en œuvre du projet : Supervision globale, arbitrage, validation des décisions ; lien avec les bailleurs.

- Ministère de l'Environnement : Intégration avec les politiques nationales / régionales, soutien logistique, suivi des aspects environnementaux, coordination avec les autres Ministères impliqués ;
- Services déconcentrés concernés : Prise en charge des plaintes techniques/env. sectorielles, mise en œuvre des mesures correctives.
- Partenariat avec les ONG partenaires/ associations locales de la société civile : application opérationnelle du MGP, sensibilisation, appui dans le traitement des plaintes sur le terrain
- Institutions partenaires/HCR (dans les zones des réfugiés) : Intégration des normes de protection, coordination avec les agences humanitaires.
- Collaboration avec les collectivités territoriales et autorités traditionnelles : légitimité locale, médiation, soutien dans la réception et la résolution des plaintes dans la communauté.
- Représentants des réfugiés + CNARR : Assurer que les plaintes reflètent des préoccupations des réfugiés soient pris en compte ;
- Comités locaux de plaintes (villages, camps) : Point de contact local pour réception, enregistrement, orientation des plaintes ;

Les activités de mobilisation des parties prenantes seront enregistrées ou consignées dans un système de gestion de l'information du projet comprenant :

- Registre des consultations et réunions
- Base de données des parties prenantes
- Système de suivi des feedbacks et recommandations
- Rapports périodiques de mobilisation

5.2. Canaux de réception des plaintes

- **Comités locaux de plaintes (CLP)** installés dans chaque zone d'intervention (villages, camps de réfugiés).
- **Relais communautaires** (leaders traditionnels, associations de femmes et de jeunes, ONG locales).
- **Boîtes à plaintes sécurisées** placées dans des lieux publics (mairies, marchés, camps).
- **Numéro vert / ligne téléphonique dédiée** pour plaintes orales.
- **Séances de consultation et forums communautaires organisés périodiquement**
- La mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) s'appuiera, autant que possible, sur les mécanismes déjà existants et fonctionnels mis en place par d'autres projets intervenant dans la même zone. Cette approche permettra de : capitaliser sur les expériences et bonnes pratiques existantes, d'éviter la duplication des dispositifs et de renforcer l'efficacité et l'accessibilité du mécanisme pour les populations bénéficiaires.

6. Mécanisme de gestion des plaintes

Un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) est un système qui permet de soumettre et de traiter aussi rapidement que possible non seulement les plaintes, mais aussi les questions, suggestions, réactions positives et préoccupations des parties touchées par un projet au sujet de la performance environnementale et sociale dudit projet.

6.1. Typologie des plaintes

En plus des plaintes, certaines personnes peuvent utiliser le mécanisme pour formuler de simples demandes d'informations ou pour transmettre des requêtes au projet. De ce fait, les plaintes ont été classées en quatre catégories selon leur nature.

Type 1 : Demande d'informations ou doléances

Des demandes d'informations concernant le processus de réinstallation, les possibilités d'emploi, etc., peuvent être soumises au projet. Les doléances peuvent porter sur des demandes d'aides en lien avec les actions menées par le projet. En conséquence, les activités et champs d'intervention du projet devront être présentés de manière claire aux différentes parties prenantes afin d'éviter toute confusion.

Type 2 : Plaintes ou réclamations liées à la gestion environnementale et sociale du projet

Ces plaintes peuvent porter sur les éléments suivants :

- le non-respect des mesures convenues dans les PAR, les PGES chantier et les PHSST
- la réinstallation des populations si nécessaire ;
- le processus d'acquisition des terres ;
- le recensement des biens et des personnes affectées ;
- les conflits de propriété ;
- les compensations des différentes pertes de biens.

Type 3 : Plaintes liées aux travaux et prestations

Il s'agit entre autres des plaintes liées à

- ÷ la gestion des ressources naturelles limitées (eaux) ;
- ÷ le choix et la sélection de prestataires ;
- ÷ la qualité des services fournis aux clients, le paiement des contrats formels ;
- ÷ La gestion ou le comportement des travailleurs des entreprises, ,, etc.
- ÷ le choix des bénéficiaires et du traitement administratif des dossiers ;
- ÷ les actions des entreprises en charge des travaux en rapport avec les communautés riveraines ;
- ÷ les plaintes liées à la gestion de la main-d'oeuvre, la santé et sécurité au travail, les nuisances...
- ÷ les dommages matériels sur les biens et les personnes (travailleurs et populations locales) occasionnés durant les travaux

Type 4 : Plaintes liées à la violation du code de conduite

- ÷ les cas de corruption, de concussion et de fraude ;
- ÷ les cas de violence basée sur le genre et plus précisément de d'exploitation et abus sexuels et de harcèlement sexuel ;
- ÷ l'embauche de mineur-e-s sur les chantiers ;
- ÷ le non-respect des us et coutumes de la localité ;
- ÷ Les cas d'incidents et accidents (hommes et animaux).
- ÷ les cas de consommation d'alcool et de substances nocives au chantier;

6.2. Description du mécanisme de gestion des plaintes

Le mécanisme de gestion des plaintes du PASER Tchad est conçu pour être accessible, transparent et efficace. Il prend en compte les spécificités culturelles et linguistiques du contexte tchadien et assure une prise en charge appropriée de tous les types de plaintes, y compris celles liées à l'exploitation et aux abus sexuels/harcèlement sexuel (EAS/HS). Le mécanisme de gestion des plaintes sera subdivisé en quatre (04) niveaux :

- Niveau village ou quartier localité où s'exécute le sous- projet : Comité local de gestion des plaintes + autorités traditionnelles + ONG partenaires ;
- Niveau départemental ou communal ;
- Niveau provincial
- Niveau Unité de mise en œuvre du projet : Unité de Mise en Œuvre du Projet

Tableau 6: Composition des comités par niveau

Niveau	Membres du Comité	Mécanisme proposé
Niveau quartiers, villages	Dans chaque quartier ou village, il sera mis en place un comité de gestion des plaintes comprenant : • Le chef du village ou de quartier (Président) • Le représentant du Comité Villageois (CV) ; • La représentante des associations des femmes ; • Le représentant d'une ONG locale. • Le représentant des PAP.	Toute personne se sentant lésée dans le cas de la mise en œuvre du projet (processus d'évaluation/indemnisation ou subissant des nuisances du fait des activités du projet ou ayant des doléances) devra déposer, dans sa localité, une requête auprès du comité de village ou de quartier, qui l'examinera en premier ressort. Cette voie de recours est à encourager et à soutenir très fortement. Le comité de quartier, du village se réunit deux (2) jours après la réception de la plainte. Il lui sera informé et notifiée (par téléphone et par écrit) de la décision prise par le Chef de village ou de quartier juste après la tenue de la session. Si le plaignant n'est pas satisfait de la décision alors il pourra saisir le comité préfectoral/ communal
Niveau (préfectoral /communal)	• Le Maire (président) ; • Le représentant du Comité Départemental d'Action (CDA) ; • Le représentant du Comité Communal d'Action (CCA) ; • Responsable de suivi des mesures environnementales et sociales du projet • La représentante des associations des femmes ; • Le représentant des PAP.	La Commission Départementale ou communale de litiges se réunit dans les 3 jours au plus qui suivent l'enregistrement de la plainte. La commission départementale ou communale après avoir entendu le plaignant délibère. Le préfet va informer et notifier (par téléphone et par écrit) juste après la session au plaignant de la décision prise par les membres de la commission. Si le plaignant n'est pas satisfait de la décision alors la plainte sera transmise au niveau provincial.

Niveau	Membres du Comité	Mécanisme proposé
Niveau Provincial	• Le Délégué du Gouvernement ou (SGP) Secrétaire général de la province (Président) • Le représentant du projet (Coordonnateur du projet ou le chargé des questions environnementales et sociales du projet) ; • La représentante des associations des femmes ; • Le représentant d'une ONG locale. • Le représentant des PAP.	La Commission Provinciale de litiges se réunit dans les 3 jours au plus qui suivent l'enregistrement de la plainte. La commission provinciale après avoir entendu le plaignant délibère. Il lui sera informé et notifié de la décision prise par les membres de la commission juste après la tenue de la session. Si le plaignant n'est pas satisfait de la décision alors il pourra saisir la justice
Niveau UMP	• Coordonnateur • Spécialiste en sauvegarde environnementale et spécialiste VBG • Spécialiste en sauvegarde sociale • Expert suivi évaluation • Responsable administratif et financier	Les spécialistes de l'UMP examinent les compte-rendu transmis par les comités et si les solutions proposées sont acceptables, des dispositions sont alors prises pour le règlement Si des vérifications supplémentaires ou l'intervention d'autres personnes au niveau du projet sont nécessaires, les points focaux se réfèrent au président du comité pour que ce dernier donne les instructions nécessaires.

Source : Mission d'élaboration du PMPP, avril 2026

Tableau 7 : Etapes du mécanisme de gestion des plaintes

Étape	Description du processus (ex.)	Délai	Responsabilité
Structure de mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes	<i>Mécanisme de gestion des plaintes aux niveaux national (UMP), provincial, départemental et local (comités communautaires)</i>		
Enregistrement des plaintes	Les plaintes peuvent être déposées par les canaux suivants : • Ligne téléphonique gratuite exploitée par l'UMP, Tel : ... • Service de messages courts (SMS), Tel • Courriel à l'adresse dédiée du projet, en personne dans les bureaux de l'UMP et points focaux • Registre de doléances ou boîtes à suggestions situées dans les lieux publics • Médias sociaux (comptes officiels du projet) • Formulaire en ligne sur le site Web du projet • Communication orale via les points focaux pour les groupes non alphabétisés	Dès réception	Points focaux locaux pour les plaintes
Tri, traitement	Toute plainte reçue est transmise à l'UMP, enregistrée dans le système de gestion des plaintes et classée selon les types suivants : • Plaintes techniques (mise en œuvre du projet) • Plaintes environnementales et sociales • Plaintes liées à l'EAS/HS • Suggestions d'amélioration • Demandes d'information	Dès réception de la plainte	Points focaux locaux pour les plaintes
Accusé de réception et suivi	Le plaignant reçoit un accusé de réception de la plainte avec un numéro de suivi	Dans les deux jours suivant la réception de la plainte	Points focaux locaux pour les plaintes

Étape	Description du processus (ex.)	Délai	Responsabilité
Vérification, enquête, action	L'enquête sur la plainte est menée par l'équipe compétente de l'UMP Un projet de résolution est formulé et communiqué au plaignant	Dans un délai de dix jours ouvrables	Comité des plaintes composé de représentants de l'UMP, spécialistes techniques, représentants communautaires
Suivi et évaluation	Les données relatives aux plaintes sont collectées dans le système de gestion et communiquées trimestriellement à l'UMP et à la Banque mondiale	Trimestriel	Spécialistes en sauvegarde
Retour d'informations	Les commentaires des plaignants concernant leur satisfaction à l'égard du règlement des plaintes sont recueillis via enquêtes de satisfaction	Après chaque résolution	Équipe de suivi-évaluation
Formation	Formation du personnel de l'UMP, des maîtres d'œuvre et des consultants sur : • Procédures de gestion des plaintes • Sensibilité culturelle et genre • Gestion des cas d'EAS/HS • Communication avec les groupes vulnérables	Avant le démarrage et annuellement	UMP, Spécialistes en formation
Le cas échéant, versement de réparations à la suite du règlement de la plainte	Le cas échéant, versement de réparations suite au règlement de la plainte selon les procédures établies, incluant l'évaluation des dommages, la détermination des montants et l'identification des bénéficiaires	Selon les cas	Comité des plaintes, Coordination de l'UMP
Procédure de recours	En cas d'insatisfaction du plaignant, possibilité de recours auprès : • Du Coordinateur de l'UMP • Du Ministère de tutelle • Des mécanismes judiciaires nationaux • Du Panel d'inspection de la Banque mondiale	30 jours après notification de la décision	Autorités compétentes selon le niveau de recours

Source : Mission d'élaboration du PMPP, avril 2026

6.3. Détails du MGP

Les étapes à suivre dans le processus de soumission et de résolution des griefs sont proposées de la façon suivante.

Étape 1 – Recevoir et enregistrer le grief

Tous les intervenants du projet seront en mesure de communiquer leurs griefs par le biais **de divers canaux de communication** (oralement, en bref, par téléphone, courriel, lettre, par l'intermédiaire de leaders communautaires traditionnels, ou des représentants CPA, CDA ou CCA etc.). Quelle que soit la façon de communiquer, l'équipe du projet doit s'assurer que toutes les plaintes sont bien consignées dans une base de données pour le suivi, et le Reporting

La réception de la plainte va se faire :

- Au niveau village ou quartier par le Chef de village ou du quartier ;
- Au niveau préfectoral ou communal par le représentant du Comité Communal d'Action (CCA) ou le Comité Départemental d'Action (CDA);
- Au niveau de la province par le représentant du Comité Provincial d'Action (CPA);
- Au niveau de la justice, le juge d'instruction.

Etape 2: Evaluation de plaintes au niveau des autorités traditionnelles

Les autorités du quartier se réuniront dans les 3 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte et après avoir entendu le plaignant délibère. Il lui sera informé de la décision prise par le chef de quartier ou du village ou du représentant CCA. Si le plaignant est satisfait alors le grief est clos dans le cas contraire le plaignant peut saisir le niveau communal ou départemental.

Etape 3 : Evaluation de la plainte au niveau communal

Des réceptions de la plainte au niveau communal, celui-ci va convoquer une réunion dans les 3 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte. Le comité après avoir entendu le plaignant délibère. Il lui sera informé de la décision prise et notifiée par les membres du comité communal à travers le maire. Si le plaignant n'est pas satisfait de la décision alors il pourra saisir le niveau préfectoral.

Etape 4 : Evaluation de la plainte au niveau préfectoral

Un comité préfectoral de gestion des plaintes est présidé par le préfet. Ce comité se réunit dans les 4 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte. Après avoir entendu le plaignant, le comité délibère et le préfet notifie au plaignant la décision prise. Si le plaignant n'est pas satisfait alors il pourra saisir le niveau provincial.

Etape 5 : Réception et évaluation de la plainte au niveau provincial

Le comité provincial de gestion des plaintes est présidé par le Délégué Général du Gouvernement et se réunit dans les 7 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte qui délibère et le Représentant régional de la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat ou le Représentant Provincial du Ministère Chargé de l'Urbanisme notifie au plaignant. A ce niveau une solution devrait être trouvée afin d'éviter le recours à la justice. Toutefois si le plaignant n'est pas satisfait alors, il pourra saisir les juridictions compétentes nationales.

NB : Quelle que soit la suite donnée à une plainte (réglée ou non), l'information devrait être documentée et communiquée au Délégué Général du Gouvernement et au projet.

Etape 6 – Recours à la justice

Le recours à la justice est possible en cas de l'échec de la voie à l'amiable. Il constitue l'échelon supérieur dans la chaîne des instances de gestion des plaintes. Il n'est saisi qu'en dernier recours lorsque toutes les tentatives de règlement à l'amiable sont épuisées. Le juge est chargé d'examiner les plaintes et prendre une décision par ordonnance. Cette décision s'impose à tous les plaignants.

Mais, c'est souvent une voie qui n'est pas recommandée pour le projet car pouvant constituer une voie de blocage et de retard des activités. C'est pourquoi dans ce cas de figure, il est recommandé que le sous projet sujet du litige ne soit pas financé sur les ressources du projet.

6.4. Mécanisme spécialisé pour les plaintes EAS/HS

Dans le cadre du projet, un mécanisme spécialisé sera mis en place pour garantir la prise en charge des plaintes concernant les abus sexuels et le harcèlement sexuel (EAS/HS) de manière sécurisée, confidentielle et respectueuse de l'éthique. Ce mécanisme vise à créer un environnement sûr pour les victimes, tout en assurant leur protection et en facilitant leur accès à des services appropriés. Le mécanisme se décline en plusieurs éléments clés :

- **Canaux confidentiels :** Il sera mis en place une ligne téléphonique dédiée et un email sécurisé permettant aux victimes de signaler les abus en toute confidentialité, sans crainte de représailles. En outre, des points focaux locaux formés seront disponibles pour recueillir les plaintes de manière personnalisée, garantissant ainsi une écoute attentive et un traitement respectueux des préoccupations des plaignants. Ces canaux garantiront une accessibilité rapide et un processus fluide pour les victimes, tout en maintenant une confidentialité totale.
- **Personnel spécialisé :** Le mécanisme sera piloté par des fournisseurs de services de violences basées sur le genre (VBG) qui seront formés et certifiés dans la gestion des plaintes liées à l'EAS/HS. Ces experts, issus d'organisations locales ou internationales spécialisées, seront capables de comprendre les dynamiques de genre et d'offrir un soutien sensible aux victimes. Leur formation inclura des compétences en matière de gestion éthique des plaintes, d'écoute active, ainsi que de soutien psychologique et juridique, garantissant ainsi la compétence et l'humanité dans la prise en charge des victimes.
- **Procédures sécurisées :** Une attention particulière sera portée à la protection de l'identité des plaignants. Les victimes seront garanties que leurs informations personnelles seront traitées de manière strictement confidentielle et que leur identité ne sera pas révélée sans leur consentement éclairé. De plus, une procédure de consentement éclairé sera systématiquement mise en place avant toute intervention, afin de s'assurer que les victimes comprennent leurs droits et les étapes du processus de plainte. Cela permet non seulement de protéger les victimes, mais aussi de favoriser un environnement de confiance et de transparence.
- **Orientation vers les services :** Le mécanisme ne se contentera pas uniquement de recueillir les plaintes, il assurera également une orientation vers des services spécialisés, notamment les services de santé (pour les soins médicaux et les examens juridiques), juridiques (pour la prise en charge des aspects légaux des cas de VBG) et psychosociaux (pour le soutien émotionnel et psychologique des victimes). Ce système d'orientation vers des services d'accompagnement assure une approche holistique et coordonnée dans la gestion des cas, en fournissant aux victimes tout le soutien nécessaire pour se reconstruire.
- **Suivi spécialisé :** Un suivi systématique et spécialisé sera mis en place, respectant les protocoles de protection des victimes. Ce suivi permettra de s'assurer que les plaintes sont traitées en temps utile, que les victimes reçoivent un soutien continu et que les actions nécessaires sont entreprises pour répondre efficacement à leurs besoins. Des rapports réguliers seront générés pour assurer la transparence du processus, tout en veillant à respecter la confidentialité et l'intégrité des informations partagées.

En résumé, ce mécanisme spécialisé a pour objectif de créer un cadre de protection robuste pour les victimes d'exploitation et d'abus sexuels, tout en garantissant leur accès à des services essentiels pour leur rétablissement et leur sécurité. L'engagement dans la mise en place de ces mécanismes démontre la volonté du projet d'éradiquer les violences basées sur le genre et de renforcer la sécurité des personnes vulnérables.

6.5. Budget estimatif de Mécanisme de Gestion des plaintes

Le budget estimatif du MGP est consigné dans le tableau ci-dessous

Tableau 8 : Budget estimatif

Actions	Activités	coût estimatif
1. Communication autour du MGP	Organiser des séances d'informations et de sensibilisation sur le MGP	10 000 000
	Créer et mettre en ligne un numéro vert couvrant la zone d'intervention du projet	8 500 000
	Elaborer des messages d'information et de sensibilisation dans les langues locales	3 000 000
	Identifier des radios communautaires pour la diffusion des messages de sensibilisation	5 000 000
Sous-total 1		26 500 000
2. Mise en place des comités locaux de gestion des plaintes	Mettre en place des instances de gestion des plaintes dans les villages bénéficiaires du projet	4 000 000
	Mettre en place des instances de gestion des plaintes dans les communes et villages bénéficiaires du projet	4 000 000
	Mettre en place des comités de gestion des plaintes dans les provinces bénéficiant du projet	4 000 000
Sous-total 2		12 000 000
3. Renforcement des capacités des acteurs		
3.1. Renforcement des capacités des comités de gestion des plaintes	Equiper les instances de gestion de plaintes dans les villages bénéficiaires du projet	5 000 000
	Former les instances de gestion des plaintes dans les communes du projet	5 000 000

	Equiper les instances de gestion de plaintes dans les communes bénéficiaires du projet	5 000 000
	Former les instances de gestion des plaintes dans les provinces du projet	5 000 000
	Equiper les instances de gestion de plaintes dans les provinces bénéficiaires du projet	5 000 000
Sous-total 3		25 000 000
3.2. Renforcement des capacités des autres parties prenantes (points focaux VBG au niveau communautaires, UGP, agences d'exécution)	Renforcer des capacités des points focaux communautaires VBG sur les plaintes sensibles et le circuit de référencement	10 000 000
	Organiser un atelier d'appropriation du MGP par Equipe de l'UGP	2 000 000
	Recruter des ONG locales pour accompagner la mise en œuvre du MGP	15 000 000
Sous-total 4		27 000 000
4. Suivi /évaluation	Organiser des sorties terrain de supervision pour s'assurer de l'efficacité des comités de gestion des plaintes	5 000 000
	Audit du MGP	10 000 000
Sous-total 5		15 000 000
Total Budget		105 500 000

Source : Mission d'élaboration du PMPP, avril 202Suivi et rapports

7. Plan de suivi et de rapportage du PMPP avec indicateurs

Le PMPP fera l'objet d'un suivi basé à la fois sur des rapports qualitatifs (notamment les rapports d'activité) et des rapports quantitatifs liés à des indicateurs de résultats concernant la mobilisation des parties prenantes et la gestion des plaintes.

Les rapports sur le PMPP comprendront :

- i) Des rapports sur l'état d'avancement des engagements en matière de mobilisation des parties prenantes, conformément à la NES n° 10
- ii) Des rapports qualitatifs cumulés sur les avis et commentaires recueillis dans le cadre des activités organisées au titre du PMPP, en particulier : a) les problèmes qui peuvent être résolus en changeant la portée et la conception du projet, et qui sont pris en compte dans des documents de base tels que le document d'évaluation du projet, l'évaluation environnementale et sociale, le plan de réinstallation, le plan pour les peuples autochtones ou le plan d'action contre l'EAS/HS, si nécessaire ; b) les problèmes qui peuvent être résolus pendant la mise en œuvre du projet ; c) les problèmes qui dépassent le cadre du projet et qui seront mieux traités dans le cadre d'autres projets, programmes ou initiatives ;

et d) les problèmes qui ne peuvent pas être réglés par le projet pour des raisons de compétence technique, de compétence juridictionnelle ou de coûts excessifs. Les procès-verbaux des réunions récapitulant les points de vue des participants peuvent également être annexés aux rapports de suivi.

iii) Des rapports quantitatifs basés sur les indicateurs inclus dans le PMPP.

8. Rapports aux groupes de parties prenantes

Le PMPP sera révisé et mis à jour, au besoin, pendant la mise en œuvre du projet.

Les synthèses et les rapports internes trimestriels sur les plaintes du public, les demandes de renseignements et les incidents connexes, ainsi que l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures correctives/préventives associées, seront rassemblés par le personnel responsable et transmis à la direction générale du projet.

Mécanismes spécifiques de notification aux parties prenantes :

Rapports publics trimestriels : Publication de bulletins d'information sur l'avancement du projet, les principales activités réalisées et les résultats obtenus, diffusés via :

- Site web du projet
- Médias locaux (radio, télévision, presse écrite)
- Réseaux sociaux
- Affichage dans les lieux publics

Réunions de restitution semestrielles : Organisation de réunions publiques dans les zones d'intervention pour présenter :

- L'état d'avancement du projet
- Les résultats des consultations précédentes
- Les ajustements apportés suite aux recommandations
- Les perspectives pour la période suivante

Rapports annuels : Publication d'un rapport annuel complet comprenant :

- Bilan des activités de mobilisation des parties prenantes
- Analyse des plaintes et de leur traitement
- Évaluation de l'efficacité du PMPP
- Recommandations pour l'amélioration continue

Communication ciblée : Rapports spécifiques aux différents groupes de parties prenantes selon leurs besoins et intérêts :

- Rapports techniques pour les institutions gouvernementales
- Bulletins simplifiés pour les communautés locales
- Rapports sectoriels pour les organisations professionnelles
- Rapports de performance pour les partenaires techniques et financiers

Calendrier de notification : Ces comptes rendus aux parties prenantes seront effectués selon le calendrier suivant :

- Bulletins d'information : Trimestriels
- Réunions de restitution : Semestrielles
- Rapports annuels : Annuels
- Communications d'urgence : Au besoin, dans les 48 heures.

9. Budget estimatif de mise en œuvre du PMPP

Le coût estimatif du PMPP est consigné dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Coût estimatif du PMPP

Catégorie budgétaire	Activités détaillées	Quantité	Coûts unitaires (FCFA)	Coût total (FCFA)	Délai Périodicité /	Responsabilité
1. Diffusion du PMPP et renforcement des capacités institutionnelles						
1a. Diffusion du PMPP	Organisation d'ateliers de diffusion et vulgarisation du PMPP auprès des parties prenantes	1	20 000 000	20 000 000	Dès l'approbation du PMPP	Unité de mise en œuvre du projet (UGP)
1b. Renforcement des capacités des autorités administratives et CT	Formation en médiation, participation citoyenne et gestion des parties prenantes	7	4 000 000	28 000 000	Dès approbation du PMPP	UGP
Sous-total 1				48 000 000		
2. Développement de plans et supports de communication						
2a. Élaboration du plan de communication du PMPP	Développement d'une stratégie globale de communication du projet	1	20 000 000	20 000 000	Dès approbation du PMPP	UGP
2b. Conception des supports de communication	Flyers, affiches, boîtes à images, spots audio-visuels	1	15 000 000	15 000 000	Avant démarrage du projet	UGP

Sous-total 2				35 000 000		
3. Mise en œuvre des activités de communication						
3a. Diffusion médiatique	Programmes radios, télévisions et presse écrite	5	2 000 000	10 000 000	Avant démarrage du projet	UGP
3b. Sensibilisation des collectivités territoriales et communautés riveraines	Réunions d'information et consultations communautaires	7	5 000 000	35 000 000	Avant démarrage du projet	UGP
3c. Sensibilisation des personnes affectées par le projet	Séances d'information dédiées aux PAP	7	5 000 000	35 000 000	Avant et pendant mise en œuvre	UGP
Sous-total 3				80 000 000		
4. Formations thématiques						
4a. Formation en sauvegardes environnementales et sociales	Formation du personnel UGP et maître d'œuvre	1	10 000 000	10 000 000	Avant démarrage du projet	UGP
4b. Formation sur les VBG	Sensibilisation et formation sur les violences basées sur le genre	1	10 000 000	10 000 000	Avant démarrage du projet	UGP
Sous-total 4				20 000 000		
5. Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)						
5a. Organisation de séances de sensibilisation sur le MGP	Ateliers communautaires d'information sur le mécanisme	10	1 000 000	10 000 000	Continu	UGP
5b. Mise en place du numéro vert	Création et fonctionnement du numéro vert national/régional	1	8 500 000	8 500 000	Dès lancement	UGP

5c. Production de messages en langues locales	Traduction et diffusion des messages de sensibilisation	1	3 000 000	3 000 000	Continu	UGP
5d. Diffusion via radios communautaires	Identification et contractualisation des radios locales	1	5 000 000	5 000 000	Continu	UGP
5e. Mise en place des comités locaux de gestion des plaintes (villages, communes, provinces)	Installation progressive des instances de gestion des plaintes à tous les niveaux	3 niveaux	4 000 000	12 000 000	Avant et pendant projet	UGP
5f. Formation et équipement des comités de gestion des plaintes	Renforcement des capacités et dotation en matériel	5 actions	5 000 000	25 000 000	Continu	UGP
5g. Renforcement des capacités des acteurs VBG et parties prenantes	Formation des points focaux VBG et ONG locales, atelier UGP	3 actions	-	27 000 000	Continu	UGP
5h. Supervision et suivi du MGP	Missions terrain et audit du mécanisme	2	7 500 000	15 000 000	Périodique	UGP
Sous-total 5				105 500 000		
TOTAL GÉNÉRAL PMPP				288 500 000 FCFA		

Source : Mission d'élaboration du PMPP, Avril 2026

10. Equipe technique de mise en œuvre.

Le PASER sera exécuté par une équipe technique pour la mise en œuvre opérationnelle des aspects techniques du Projet. Cette équipe sera composée d'un staff recruté compétitivement, comme responsables techniques de : (i) Aménagements des Infrastructures hydro-agricoles ; (ii) Développement des chaînes des valeurs agro-pastorales et renforcement des capacités, et (iii) Gestion des Ressources naturelles. Cette équipe technique travaillera en étroite collaboration avec (i) la coordination de gestion administrative et financière de la mise en œuvre technique; (ii) l'appui technique et en gestion aux antennes régionales et aux prestataires des services; (iii) la préparation des activités et budgets annuels ainsi que les rapports d'activités périodiques; (iv) l'élaboration des termes de références et sélection des prestataires de services ou opérateurs de proximité; (v) la mise en œuvre du système de suivi/évaluation, (vi) la conformité technique des divers dossiers avec les principes d'exécution du projet. L'équipe technique se réunira régulièrement (au moins une fois par mois entre responsables techniques), et une fois par tous les mois avec l'équipe technique y compris les antennes régionales ; les prestataires et les institutions collaboratrices.

Antennes régionales : Le projet financera la mise en place de 2 antennes régionales à Ati (Batha), et Faya (Borkou). De même, il renforcera les zones anciennement couvertes par le Projet ALBIA/PASER. Ces antennes assureront l'exécution opérationnelle du Projet à l'échelle départementale, notamment (i) l'élaboration et le suivi-évaluation des activités du PTBA au niveau régional et la rédaction des rapports d'activités; (ii) l'appui technique à la mise en œuvre des composantes techniques du Projet; (iv) le suivi rapproché des activités menées par les prestataires des services locaux; (vi) la mobilisation des acteurs locaux dans la mise en œuvre des opérations; et (vii) le développement des synergies et partenariats à l'échelle de leur zone d'intervention.

Les antennes régionales comprendront : (i) le/la responsable d'antenne, spécialiste en gestion des ressources naturelles et planification ou autre domaine du projet; (ii) technicien des systèmes de production et chaînes de valeur agro-pastorale ; (ii) technicien de génie rural ; (iii) Assistant (e) de suivi et évaluation et gestion des connaissances un Assistant Environnement ; (v) un comptable assistant administratif(ve) et financier(ère); et (vi) un personnel d'appui, un planton (1 secrétaire, 2 chauffeurs et deux gardiens). Cette équipe tiendra (i) des réunions hebdomadaires entre membres de l'équipe, (ii) des réunions mensuelles avec les opérateurs de mise en œuvre dans leurs régions respectives, (iii) des réunions mensuelles avec l'équipe technique, et (iv) des réunions trimestrielles avec la Coordination du Projet.

Opérateurs de mise en œuvre : la mise en œuvre du projet reposera principalement sur l'approche de « faire-faire » par des prestataires de services et des opérateurs privés, recrutés par voie compétitive. Une identification, évaluation et présélection des prestataires potentiels, sera conduite lors de la phase préparatoire. Des conventions de mise en œuvre et des contrats de performance seront signés avec les opérateurs retenus. Dans les départements où les services techniques sont opérationnels, et en fonction de leurs capacités, Le projet utilisera le « faire avec », basé sur des conventions directes ou des protocoles d'accord pour établir des contrats de performance, pour certaines activités qui relèvent des fonctions régaliennes et pérennes se services techniques de l'Etat.

Des Conventions négociées et signées par ententes directes avec certains opérateurs stratégiques seront soumises à l'approbation à la Banque mondiale et contresignées par le Ministre de l'Environnement ou le Gouverneur de la Province suivant les seuils. Il est entendu que les procédures retenues vont être identifiées et arrêtées dans les Accords de Financements.

Conclusion

La mobilisation des parties prenantes constitue une pierre angulaire pour assurer la réussite et la durabilité du PASER. En plaçant les communautés locales, les institutions nationales, la société civile et les partenaires techniques et financiers au centre du dispositif, le projet crée un espace inclusif de dialogue, de concertation et de co-construction.

Ce plan de mobilisation permet non seulement de clarifier les rôles et responsabilités, mais aussi de renforcer la transparence, la confiance et l'appropriation collective des interventions. En s'appuyant sur une communication continue, des mécanismes de retour d'information et une gestion proactive des attentes et des risques, le projet se donne les moyens de prévenir les tensions et d'encourager l'adhésion des bénéficiaires.

À travers cette dynamique participative, le projet ambitionne de renforcer la résilience des communautés sahéniennes face aux défis environnementaux et socioéconomiques. La mise en œuvre rigoureuse de ce plan assurera que chaque partie prenante contribue efficacement, garantissant ainsi que les résultats obtenus soient durables, équitables et alignés sur les priorités nationales de développement et de résilience climatique. Le budget prévisionnel pour la préparation et la mise en œuvre du PMPP est de **Deux cent quatre-vingt-huit millions cinq cent mille (288 500 000) FCFA**.

Annexes

Annexe 1 : Fiche de plaintes

N° plainte	Date	Nom du plaignant	Contact	Objet de la plainte	Description	Réception par	Signature

Annexe 2 : Modèle Journal de consultation

Date	Nom	Organisation	Sujet discuté	Observations	Responsable

Annexe 3 : Modèle de tableau relative à la décision finale de gestion de plainte

N° plainte	Analyse	Décision prise	Date décision	Responsable	Validation

Annexe 4 : Modèle de tableau de Registre des plaintes

N°	Date réception	Plaignant	Objet	Statut	Date clôture	Responsable

Annexe 5 : Modèle de tableau de Suivi du traitement de la plainte

N° plainte	Étape	Action	Responsable	Date prévue	Date réalisée	Observation

Annexe 6 : Procès-verbal de consultation publique des services centraux du Ministère de l'Eau



REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ECONOMIE, DU PLAN
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'an deux mil vingt-six et le mardi 17 mars, s'est tenue, à partir de 10 h 35, dans le bureau du Secrétaire Général du Ministère de l'Eau et de l'Énergie, sous la présidence du **Dr Ali Orozi**, Secrétaire Général Adjoint dudit Ministère, une séance d'information et de consultation publique, dans le cadre de l'élaboration du **Plan de mobilisation des parties prenantes du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et à la Résilience (PASER)-Tchad**. Ont pris part à cette rencontre les personnalités, dont la liste de présence est annexée au présent procès-verbal.

Au cours de la séance, **les points suivants** ont été abordés par le consultant :

La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG.

-Les attentes exprimées par les participants étaient : (i) appui institutionnel à la réforme du secteur de l'eau, (ii) appui à l'élaboration du processus en cours d'actualisation du Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement, (iii) construction de stations pastorales solaires et de puits pastoraux dans les zones d'intervention, (iv) Construction de barrages pour mobiliser les eaux de surface (Wadi Fira, Ennedi-Est, Ouaddaï), (v) renforcement du partenariat public-privé, (vi) appui en moyens roulants aux directions et services impliqués dans le projet.

-Les préoccupations soulevées : (i) conflits fonciers récurrents dans les provinces du Wadi Fira, de l'Ennedi-Est, du Ouaddaï, du Sila, du Borkou et du Tibesti, (ii) insuffisance de données fiables sur la qualité et la quantité des eaux souterraines surtout dans le Nord du Tchad.

-Les recommandations formulées étaient : (i) renforcer les capacités des directions techniques et services déconcentrés (suivi-évaluation, dimensionnement des réseaux, conception d'ouvrages hydrauliques et d'assainissement, énergie solaire, collecte et gestion des données, SIG, échantillonnage, diagnostic, passation des marchés et procédures de la Banque mondiale), (ii) renforcer les compétences des comités de gestion des points d'eau (entretien, maintenance et gestion financière), (iii) impliquer de manière effective les directions techniques et services déconcentrés dans toutes les phases du projet, (iv) étendre la zone d'intervention à d'autres provinces du Tchad ayant des besoins en eau et assainissement, (v) renforcer le suivi des eaux souterraines dans le Nord via des forages et de nouveaux piézomètres pour mieux connaître leur qualité et quantité

-Les suggestions : (i) confier la gestion des ouvrages hydrauliques au partenariat public-privé et (ii) mettre en place un mécanisme cohérent de gestion des plaintes pour traiter les conflits fonciers.

Page 1 of 2

La séance a pris fin à 12 Heures 05 mn

Fait à N'Djaména, le 17/03/2026

Ont signé :

Pour le Consultant :

Dr. Djimay Younouss Redou

Pour l'Autorité

Cherif Zoukma
Directeur Adjoint de la
Planification, du Suivi-
évaluation et de la Com-
munication

Page 2 of 2

REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD

LISTE DES PERSONNALITES RENCONTREES

Objet : Elaboration du PMPP du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et la Résilience (PASER)-Tchad

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE/AGE				Fonction	Structure	Téléphone	Email	Date et lieu de rencontre	Signature
		H	F	Moins de 35	35 et Plus						
01	Dr Ali Ouzi	✓			✓	SGAT/MEE	Min. de l'Eau et de l'Énergie	66206044	aliozai@yaho.com	Ministère	(Signature)
02	Cherif Zakaria	✓			✓	AEPSEC	Min. Eau & Énergie	66391992	Cherif Zakaria Tchad@gmail.com	17/03/26 N'Djamena	(Signature)
03	Tchami Koli Malloum	✓			✓	DHP/MEE	Ministère de l'Eau et de l'Énergie	66266000	tchamiki@gmail.com	17/03/26 N'Djamena	(Signature)
04	Koumbouki Barind				✓	DAEP	TEE	66677528	barindkoumbouki@gmail.com	17/03/26	(Signature)
05	Saleh Tenda Nansou				✓	Directeur DRE	MEE	66707057	salehtenda@yaho.com	17/03/26 N'Djamena	(Signature)

Annexe 8 : Liste des Délégués provinciaux du Ministère de l'Eau et de l'Energie rencontrés lors de la consultation publique


REPUBLICQUE DU TCHAD

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE

PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD

LISTE DES PERSONNALITES RENCONTREES

Objet : Elaboration du PMPP du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et la Résilience (PASER)-Tchad

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE/AGE				Fonction	Structure	Téléphone	Email	Date et lieu de rencontre	Signature
		M	F	Moins de 35	35 et Plus						
01	Achta Radu' Mouta	X		X		Délégué du 76 ^{le}	Délégation provinciale du Borkou	68635018 198635011	radimouta.achta@gmail.com	28/03/2026 en ligne	
02	Mosimane Oudmane	X		X		Délégué du Ministère de l'Eau et de l'Energie	Délégation provinciale du Borkou	66760908	-	28/03/2026 en ligne	
03	Mohamed Allatichi Wardaigou	X			X	Délégué provincial du Ministère de l'Eau et de l'Energie	Délégation provinciale du Kanem	66494808	-	28/03/2026 en ligne	
04	Assane Moustapha N'Jou Kouame	X			X	Délégué provincial du Ministère de l'Eau et de l'Energie	Délégation provinciale du Batha	66482023 199246171	assane.412023@gmail.com	28/03/2026 en ligne	
05	El Brahim Alamine Jacob	X			X	Délégué du Ministère de l'Eau et de l'Energie	Délégation provinciale du Sila	66458149	ibrahimallamine45@gmail.com	28/03/2026 en ligne	

Annexe 9 : Procès-verbal de consultation publique des services centraux du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable


REPUBLIQUE DU TCHAD

**MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ECONOMIE, DU PLAN
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD
PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'an deux mil vingt-six et le mardi 17 mars, à 12h30, une séance d'information et de consultation publique s'est tenue dans le bureau de **M. MAHAMAT HASSAN HATCHA**, Directeur des Évaluations environnementales et de la Lutte Contre les Pollutions et Nuisances (DEELCPN). Présidée par lui, cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'élaboration du Plan de mobilisation des parties prenantes du projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et la Résilience (PASER)-Tchad. La liste de présence est annexée au présent procès-verbal.

Au cours de la séance, **les points suivants** ont été abordés par le consultant :

La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG.

Attentes et préoccupations soulevées par le DEELCPN : (i) Respect des normes environnementales et sociales, (ii) prise en compte effective des impacts environnementaux, (iii) bonne coordination entre les acteurs impliqués, (iv) veille sur les risques de pollution liés aux activités du projet, (v) participation réelle des populations locales.

Suggestions / Recommandations du DEELCPN : (i) mettre en place un suivi environnemental rigoureux dans lequel la DEELCPN est étroitement associée à toutes les étapes du projet, (ii) renforcer les capacités de la DEELCPN en formation sur la réalisation des EIES, NIES, du suivi du PGES, (iii) doter la DEELCPN des moyens roulants (un véhicule de mission de suivi), des matériels bureautiques, (iv) Sensibiliser les communautés sur les enjeux du projet.

Mécanisme de Gestion des plaintes : mettre en place un système accessible et transparent pour traiter rapidement et équitablement les plaintes et informer les populations sur les recours.

Vulnérabilité : identifier les groupes vulnérables, prévoir des mesures d'appui spécifiques (tarifs sociaux ou subventions pour les personnes vulnérables).

Genre et VBG : assurer la participation des femmes, prévenir les violences basées sur le genre et instaurer des mécanismes de signalement sûrs et confidentiels.

Page 1 of 2

La séance a pris fin à... 13 Heures 10 mn
Fait à N'Djaména... le... 17/03/2026

Ont signé :

Pour le Consultant :

Dr Jimmy Younou
Wakai

Pour l'Autorité


Page 2 of 2

Annexe 10 : Liste des personnalités rencontrées du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable


REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE

PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD

LISTE DES PERSONNALITES RENCONTREES

Objet : Elaboration du PMPP du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et la Résilience (PASER)-Tchad

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE/AGE		Fonction	Structure	Téléphone	Email	Date et lieu de rencontre	Signature	
		H	F							Moins de 35
01	Mahamat Hassan Hassan	X			X	Ministère DELC PNE	661617 37	mjb@pne mailto:mjb@pne	17/03/2026 Ngarame	
02	NOWE RAD INE TOM HOU HASSAN	X			X	Directeur des Forêts Ministère de l'Environnement	661617 37	mjb@pne mailto:mjb@pne	17/03/2026 Ngarame	
03	MBATHOU LAM GABU KILLADJE	X			X	Directeur Forêts Adjoint	661617 37	mjb@pne mailto:mjb@pne	17/03/2026 Ngarame	

Annexe 11 : Liste des Délégués provinciaux du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable rencontrés lors de la consultation publique


REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE

PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD

LISTE DES PERSONNALITES RENCONTREES

Objet : Elaboration du PMPP du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et la Résilience (PASER)-Tchad

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE/AGE		Fonction	Structure	Téléphone	Email	Date et lieu de rencontre	Signature	
		H	F							Moins de 35
01	Mahamat Mahamat Salah	X			X	Délégué provincial de l'Environnement de l'Etat de Bahr el Jebel	661617 37	mjb@pne mailto:mjb@pne	27/03/2026 Ngarame	
02	Jarime Fougaba WENSIKE	X			X	Délégué provincial de l'Environnement de l'Etat de Bahr el Jebel	661617 37	mjb@pne mailto:mjb@pne	27/03/2026 Ngarame	
03	Abdelhakim Mahamat Hassan Haggui	X			X	Délégué provincial de l'Environnement de l'Etat de Bahr el Jebel	661617 37	mjb@pne mailto:mjb@pne	27/03/2026 Ngarame	
04	Gachiri Binkiri Chakar	X			X	Délégué provincial de l'Environnement de l'Etat de Bahr el Jebel	661617 37	mjb@pne mailto:mjb@pne	27/03/2026 Ngarame	
05	Abakar Allatchi	X			X	Délégué provincial de l'Environnement de l'Etat de Bahr el Jebel	661617 37	mjb@pne mailto:mjb@pne	27/03/2026 Ngarame	
06	Mahamat Ahmad Abdallah	X			X	Délégué provincial de l'Environnement de l'Etat de Bahr el Jebel	661617 37	mjb@pne mailto:mjb@pne	27/03/2026 Ngarame	
07	Barkai Ahmad Tchad	X			X	Délégué provincial de l'Environnement de l'Etat de Bahr el Jebel	661617 37	mjb@pne mailto:mjb@pne	27/03/2026 Ngarame	
08	Barkai Jiba	X			X	Délégué provincial de l'Environnement de l'Etat de Bahr el Jebel	661617 37	mjb@pne mailto:mjb@pne	27/03/2026 Ngarame	

Annexe 12 : Procès-Verbal de consultation publique des responsables du Laboratoire National de l'Eau



REPUBLIQUE DU TCHAD

**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ECONOMIE, DU PLAN
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'an deux mil vingt-six et le mercredi 18 mars, à 9 h 35 mn, une séance d'information et de consultation publique s'est tenue dans le bureau de **M. MAHAMAT ALI ABDELKERIM**, Directeur Général Adjoint de Laboratoire National des Eaux (LNE). Présidée par **Mme ACHE TAHAR SOUGOUDI**, Directrice Générale de LNE, cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'élaboration du Plan de mobilisation des parties prenantes du projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et la Résilience (PASER)-Tchad. La liste de présence est annexée au présent procès-verbal.

Au cours de la séance, **les points suivants** ont été abordés par le consultant :

La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG.

Les attentes émises par les participants étaient : (i) renforcement des capacités techniques et institutionnelles du LNE (équipements modernes, réactifs, maintenance), (ii) formation continue du personnel (analyses avancées des métaux lourds, normes internationales, interprétation des données, assurance du contrôle qualité), (iii) amélioration du système de surveillance de la qualité des eaux (urbaines, rurales, industrielles), (iv) appui logistique pour couvrir l'ensemble du territoire, notamment les zones reculées telles que le Borkou, Ennedi-Ouest, Ennedi-Est et le Tibesti (BEET).

Préoccupations : (i) Insuffisance des équipements de laboratoire et des ressources financières, limitant la capacité à assurer un suivi régulier et efficace de la qualité de l'eau, (ii) faible couverture des zones rurales et éloignées, accentuée par l'étendue du territoire tchadien, (iii) risque de contamination des eaux souterraines et de surface dans le Tibesti par des métaux lourds (mercure, cyanure, plomb, zinc) liés à l'exploitation artisanale des minerais, (iv) Risque de contamination des eaux souterraines et de surface dans le Borkou, notamment à Faya, en raison de la proximité des puits artisanaux et des latrines, (v) faible valorisation des résultats d'analyse dans la prise de décision publique. Certaines provinces de la zone du projet présentent des métaux lourds, notamment le Bahr El Gazel (Arsenic), le Ouaddai (Fluor).

Suggestions : Mettre en place un programme structuré de renforcement des capacités du personnel (formations techniques : apprentissage de nouvelles méthodes d'analyses, utilisation d'équipements modernes, normes de qualité et sécurité, ateliers pratiques et stages), (ii) établir des partenariats avec des laboratoires internationaux pour la certification et l'accréditation, (iii) Sensibiliser les décideurs à

l'importance des données scientifiques produites par le LNE, (iv) construire un laboratoire d'analyse des eaux de proximité dans l'une des provinces du BEET. Créer un site Web pour accroître la visibilité du LNE et rendre disponibles ses résultats et données de recherche.

Recommandations : (i) renforcer les moyens du LNE : Doter le laboratoire d'équipements modernes et garantir un financement durable pour assurer un suivi régulier et efficace de la qualité de l'eau. (ii) Renforcer les capacités du personnel du LNE par la formation et suivi méthodologique pour réaliser des analyses isotopiques fiables afin d'améliorer la qualité des données et la gestion durable des ressources en eau dans la zone du projet, (iii) étendre la couverture territoriale du LNE pour mieux réaliser la surveillance et le contrôle de la qualité de l'eau dans les zones rurales et éloignées du projet, (iv) mettre en place des mesures de suivi et de protection des eaux souterraines et de surface dans les provinces à risque (Tibesti, Borkou, Bahr El Gazel, Ouaddai) pour limiter les impacts des métaux lourds et autres polluants. (v) Impliquer pleinement le LNE dans toutes les phases du projet (planification, mise en œuvre et suivi). (vi) valoriser les résultats d'analyses pour une meilleure prise de décision publique et planification des interventions, (vii) Mettre en place et actualiser régulièrement une carte de qualité de l'eau pour identifier les sources et zones à risque, suivre les contaminants, planifier les interventions et informer décideurs et populations pour une gestion sécurisée des ressources en eau.

Mécanisme de gestion des plaintes : mettre en place un dispositif accessible à tous (téléphone, email, comité local) pour enregistrer et traiter rapidement et de manière transparente les plaintes en lien avec les activités du Projet.

Vulnérabilité : Identifier les groupes vulnérables (populations rurales, ménages pauvres, femmes, enfants, personnes âgées) et les zones à risque. Mettre en place des mesures ciblées, comme des analyses prioritaires et des subventions, renforcer la surveillance dans les zones exposées et garantir que tous bénéficient équitablement du projet.

Genre et VBG (Violences Basées sur le Genre) : Promouvoir la participation des femmes dans toutes les activités du projet et garantir un accès équitable aux formations et opportunités. Identifier et prévenir les risques de VBG liés au projet, mettre en place des mécanismes de signalement sûrs et confidentiels, sensibiliser le personnel et les bénéficiaires, collaborer avec des structures spécialisées pour la prise en charge des victimes, et intégrer la prévention des VBG dans les activités et contrats du projet.

La séance a pris fin à 12 Heures 16 mn

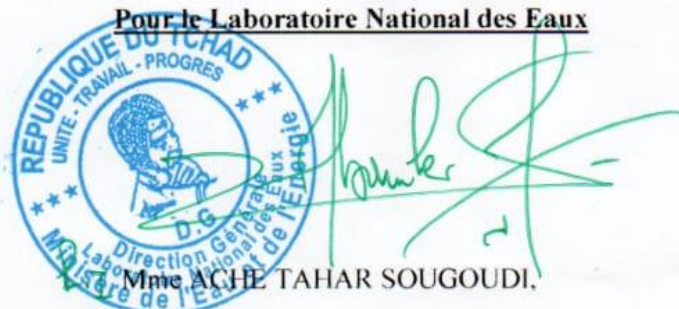
Ont signé :

Pour le Consultant :



Dr DJIMMY YOUNOUS WAKAI

Pour le Laboratoire National des Eaux



Mme. ACHE TAHAR SOUGOUDI,

Directrice Générale de LNE

Annexe 13 : Liste des personnalités rencontrées du Laboratoire National de l'Eau



REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD

LISTE DES PERSONNALITES RENCONTREES

Objet : Elaboration du PMPP du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et la Résilience (PASER)-Tchad

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE/AGE				Fonction	Structure	Téléphone	Email	Date et lieu de rencontre	Signature
		H	F	Moins de 35	35 et Plus						
01	Mahmoud Ali Abdoul Keni	✓	✗		X	JGA	LNE	66231796 93464646	annadibou 2026@gmail.com	18/03/2026	
02	AYISA KOUZOUNGUI	X			X	chef de département	LNE	66774139	ayisakouzoungui@gmail.com	18/03/2026	
03	Soumaine Brahim Dackoula	X		X		chef de département	LNE	68676725	Soumaine Brahim dackoula@gmail.com	18/03/2026	
04	Abdoul Hamid Ahmed	X				Comptable	LNE	66273954	abdoulhamid ahmed@gmail.com	18-03-26	
05	ACHE TAHAR SOU GOMBE		✓		✓	DG	LNE	60125858	achetahar@gmail.com	18-03-26	

LISTE DES PERSONNALITES RENCONTREES

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE/AGE				Fonction	Structure	Téléphone	Email	Date et lieu de rencontre	Signature
		H	F	Moins de 35	35 et Plus						
01	Choroma Hassan Abakine	X			X	Sultan de Fitu	Sultanat de Fitu	88010101 992030 55	sultan.fitu 23@gmail com	02/04/2026 en ligne	OK
02	Issa Kioleou Tchaimi	X			X	Chef de Canton	CANTON SAGARDA	61272750 99248853	—	02/10/2026 en ligne	OK
03	Boker Abdraman Mahamat Djimimi	X			X	Bourguadi	CANTON ANAKAZA	61040133 99488061	—	N Djimima le 02/04/2026	OK
04	Kalyin Tchou Hangata	X			X	Bourguadi	CANTON GAIDA	637503 20	—	02/04/2026 en ligne	OK
05	BALBAS TAHIR	X			X	Président d'Union Agriculture de Houloga	Union Agricult de Houloga	99089900	—	02/04/2026 N Djimima	OK

[illegible]

Annexe 15 : Procès-Verbal de consultation publique des membres du Groupement Zouhour Al de la Commune de Djédaa dans le Batha



REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ECONOMIE, DU PLAN
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD
PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE DU GROUPEMENT
ZOUHOUR AL NOUR DE DJEDAA

L'an deux mil vingt-six et le lundi 06 avril, s'est tenue à partir de 09 H 10 mn, une séance d'information et de consultation publique au siège du Groupement Féminin ZOUHOUR AL NOUR, dans le quartier Arabe de la commune de Djédaa, du Département de Ouadi-Rimé, province du Batha. Présidée par Mme ADJIDE ABAKAR KADADE, Présidente du Groupement ZOUHOUR AL NOUR, cette rencontre entre dans le cadre de l'élaboration du Plan de mobilisation des parties prenantes du projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et la Résilience (PASER)-Tchad. La liste de présence est annexée au présent procès-verbal.

Au cours de la séance, les points suivants ont été abordés par le consultant :

La présentation du projet (objectifs et composantes, résultats attendus, coût de financement et bénéficiaires), les Atouts dans le cadre du projet, les attentes et préoccupations, les Suggestions / Recommandations, le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de l'exécution du Projet, la vulnérabilité, la prise en compte du Genre et des VBG.

Atouts de la province du Batha pour le projet : grâce à la consultation, les participants ont identifié plusieurs atouts favorables à la mise en œuvre du projet, la présence de groupements féminins structurés capables de porter des activités génératrices de revenus (AGR) et de contribuer à la mobilisation communautaire, l'existence d'associations locales engagées dans la sensibilisation à l'hygiène, à l'assainissement et à la protection sociale, l'existence d'activités agricoles et d'élevage pouvant être renforcées grâce à l'accès à l'eau et aux intrants et l'engagement des femmes à participer activement aux activités du projet.

Attentes vis-à-vis du projet : les femmes du groupement ont exprimé des attentes prioritaires autour des axes suivants : Accès à l'eau potable (disponibilité de l'eau pour les ménages, activités productives et le bétail, avec un impact direct sur la réduction de la pénibilité pour les femmes) ;

assainissement (Construction de latrines pour améliorer l'hygiène et réduire les maladies, notamment chez les enfants et les personnes âgées) ; appui à la production agricole (accès aux intrants, à l'irrigation et aux techniques agricoles améliorées pour accroître la productivité) ; autonomisation économique des femmes (développement des AGR, accès au financement et intégration aux marchés locaux) ; insertion socio-économique des jeunes (formations professionnelles, appui à l'entrepreneuriat et accès au financement) ; renforcement des capacités locales (formation en gestion, maintenance des infrastructures et pratiques d'hygiène) ; présence de proximité du projet (mise en place d'une antenne locale pour un accompagnement technique continu).

Préoccupations : Au cours de la discussion, une préoccupation majeure a été soulevée par les participants. Il s'agit de l'insuffisance de mécanismes de gestion des plaintes (MGP). En effet, l'absence de dispositif accessible et efficace pourrait limiter la prise en compte des doléances des femmes et des groupes vulnérables, avec des risques d'exclusion, de discrimination ou de conflits.

Recommandations : Les participantes recommandent les actions suivantes : Réaliser et réhabiliter des infrastructures hydrauliques (forages, puits modernes, châteaux d'eau) ; Mettre en place des infrastructures d'assainissement (latrines familiales et communautaires) ; Renforcer l'appui aux groupements agricoles féminins (intrants, irrigation, formation) ; Développer des mécanismes d'accès au financement pour les femmes et les jeunes ; Mettre en œuvre des programmes spécifiques pour les groupes vulnérables ; Renforcer les capacités des acteurs locaux en gestion et maintenance ; Promouvoir la participation des femmes dans la gouvernance du projet.

Suggestions : pour améliorer l'efficacité du projet, les femmes suggèrent la mise en place d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) inclusif, accessible et transparent ; l'affectation d'un expert technique local pour accompagner les groupements féminins la création d'une antenne locale du projet pour un suivi rapproché ; le renforcement de la sensibilisation communautaire sur l'hygiène et l'assainissement et l'amélioration de l'accès aux marchés pour les produits issus des AGR.

La consultation a mis en évidence une forte mobilisation du groupement féminin ZOUHOUR AL NOUR et une adhésion significative au projet. Les femmes perçoivent le projet comme une opportunité majeure pour améliorer leurs conditions de vie, renforcer leur autonomie économique et contribuer au développement local.

La séance a pris fin à 10 H 20 mn.

Ont signé :

Pour le Consultant :
Anour

M. BRAHIM MAHAMAT ALI

Présidente du Groupement Féminin Zouhour

Mme ADJIDE ABAKAR KADADE

Annexe 16 : Liste des membres du Groupement Zouhour Al de la Commune de Djédaa dans le Batha


REPUBLIQUE DU TCHAD
MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE
PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD
LISTE DE PRESENCE A LA CONSULTATION PUBLIQUE
Objet : ELABORATION DU PMPP (P) PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD
Date : du 06 au 2026
Lieu : Djédaa

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEX/AGE	Moins de 25	25 et Plus	FONCTION	STRUCTURE	Telephone	Email	SIGNATURE
01	Abdou BAKOU	X		X	Président	Assoc	66231682		
2	Sidi BAKOU	X		X	VP	Assoc	66185086		
3	MEROU ABALAN	X	X		Treasures	Assoc	66880500		

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEX/AGE	Moins de 25	25 et Plus	FONCTION	STRUCTURE	Telephone	Email	SIGNATURE
4	Khadige NDI	X	X		TEA	Assoc	65438182		
5	Fatma FIDRIG	X	X		member	U-U			
6	Sadié BLO	X	X		member	U-U	6698249		
7	EMILIAZ BAKOU	X	X		U-U	U-U	62913455		
8	MARIE BORDJAYE	X	X	X	U-U	U-U	6387256		
9	ORINE ABBAFI	X	X		U-U	U-U	62492042		
10	Genebe ALENE	X	X		U-U	U-U			
11	Khadige BORDJAYE	X		X	U-U	U-U			
12	Personne Opinel	X		X	U-U	U-U	62483450		
13	Bjideya BAKOU	X		X	U-U	U-U	60220370		
14	Fatma BORDJAYE	X		X	U-U	U-U	60529039		
15	Khadige BORDJAYE	X		X	U-U	U-U	66054350		

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEX/AGE	Moins de 25	25 et Plus	FONCTION	STRUCTURE	Telephone	Email	SIGNATURE
16	ARAFIA SALLA	X		X	member	U-U	63922483		
17	OUKIRYE BORDJAYE	X		X	U-U	U-U	68109485		
18	ACHTA BAKOU	X	X		U-U	U-U			
19	HABIBA ABBAFI	X					6306194		
20	ANABIE HADJA	X		X			64488610		
21	HAFSA MAOU			X	U-U	U-U	6276759		
22	HAWADA ALMA	X			U-U	U-U			
23	TEA ALIM						6309173		
24	HAFIA HADJAYE						67326508		



REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE

PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD

LISTE DE PRESENCE A LA CONSULTATION PUBLIQUE

Objet : ELABORATION DU PMPP DU PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET LA RESILIENCE (PASER)-TCHAD

Date : du 15/04/2025 à 18h00

Lieu : N'Djaména

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE/AGE		FONCTION	STRUCTURE	Telephone	Email	SIGNATURE
		H	F					
01	Yassine Assoufo	X		Secrétaire Général	ONG- Alhadara	662524 74	alhadara@alhadara.org	
02	Hélène Darsaboum		X	Présidente ONG	ONG- Alhadara	66243060	alhadara@alhadara.org	
03	Dr DITHMY Youvassabaki	X		Consultant	Consultant B+T	66242776	dithmy@b+t.com	

Annexe 18 : Quelques photos des consultations publique



Entretien avec le SG MEED et ses collaborateurs



Entretien avec la DG LNE et ses Collaborateurs



Entretien avec le DEELCPN



Entretien avec sa Majesté Choroma Hassan Absakine du Fitri



Consultation avec le Consortium des ONG" Alhadara et Tout Sain Tout Vert



Entretien avec les femmes du Groupement féminin Zouhour Al Nour du Djédaa (Batha)